

Ray Hnatyshyn
est emporté par un cancer

Page A 5

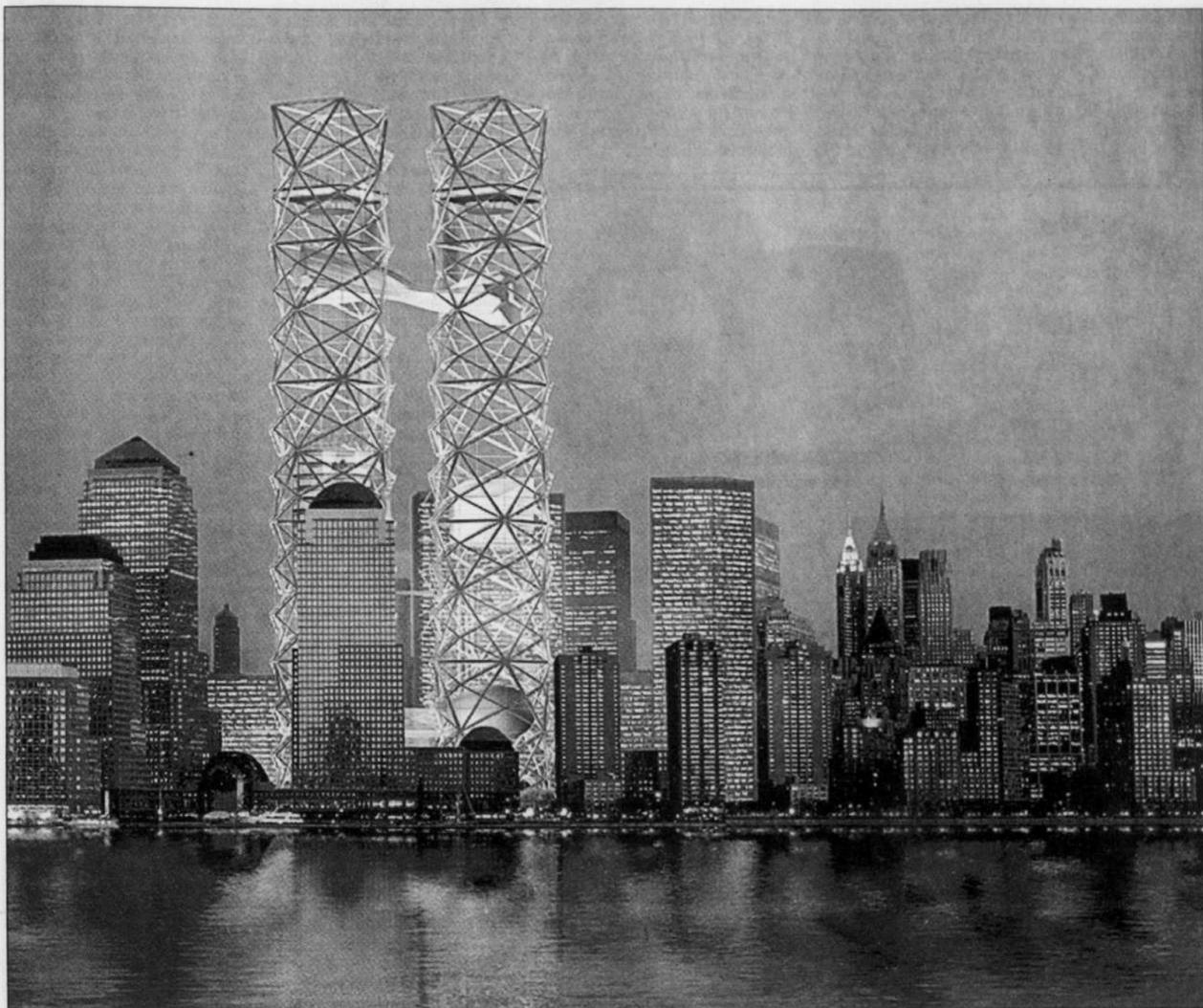


Les grandes villes américaines
sonnent l'alarme

Page B 5

LE DEVOIR

Toujours plus haut!



AGENCE FRANCE-PRESSE

DES GRATTE-CIEL plus hauts que les tours jumelles et des mémoriaux, dont un «parc des Héros», figurent parmi les neuf nouveaux projets de reconstruction du site du World Trade Center à New York présentés hier. Les projets, sélectionnés parmi 407 propositions, ont été conçus par sept équipes d'architectes de Berlin, Londres, Amsterdam, Tokyo, New York et Los Angeles. Le choix final devrait être annoncé d'ici le 31 janvier prochain. Nos informations en page B 7.

Santé: l'ouverture d'Ottawa laisse Marois sur sa faim

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral pourrait réinvestir dans la santé dès cette année si ses finances le lui permettent, a indiqué hier le ministre fédéral des Finances, John Manley.

«Si nous avons la marge de manœuvre [nécessaire], c'est possible que nous puissions déjà avancer quelque argent pendant l'année fiscale 2002-03. [...] Mais j'ai expliqué aux ministres des Finances que jusqu'à maintenant, nos prévisions sont un peu limitées», a-t-il déclaré à sa sortie de sa première réunion prébudgétaire avec ses homologues provinciaux.

Il veut toutefois attendre, avant de prendre une décision, d'avoir en main de nouvelles données qui lui permettront, en janvier, de mettre ses prévisions à jour, à temps pour la conférence des premiers ministres.

Cette ouverture, qui a surpris et encouragé plusieurs ministres provinciaux, a toutefois laissé la ministre québécoise Pauline Marois sur sa faim, non seulement parce qu'elle repartait sans avoir obtenu d'engagement ferme d'Ottawa en matière de santé mais aussi parce qu'elle n'a pas réussi à convaincre M. Manley de retarder l'entrée en vigueur d'un changement au



Pauline Marois

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

Démantèlement d'un réseau de prostitution juvénile à Québec

Onze personnalités
bien connues de la région
au banc des accusés

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

Québec — Une sordide histoire de prostitution d'adolescentes a entraîné, mardi à Québec, le démantèlement d'un gang de rue relié aux Hells Angels et mis du même coup au banc des accusés plusieurs hommes d'affaires bien connus de la région, de même que l'animateur-vedette de la station de radio CJMF, Robert Gillet.

Les présumés clients exigeaient que les prostituées soient d'âge mineur et prêtes à réaliser leurs fantasmes les plus fous

L'opération «Scorpion» est la plus importante du genre — et certainement une des plus particulières — jamais menée par la police de Québec. Les 11 personnalités — et présumés clients — arrêtées par la police et interrogées pendant plusieurs heures avaient des liens entre elles et exigeaient que les prostituées soient d'âge mineur et prêtes à réaliser leurs fantasmes les plus fous.

A plusieurs reprises, 17 jeunes filles, âgées entre 14 et 17 ans, ont donc dû se livrer à divers actes sexuels dégradants, au point de faire dire au porte-parole de la police de Québec, André Fillion, «qu'ils dépassent toute imagination». Compte tenu du caractère particulièrement scabreux des faits, les enquêteurs au dossier se sont entendus «pour ne pas dire un mot» publiquement de la nature exacte des gestes «anormaux» et «hors de l'ordinaire» dont ces adolescentes ont été victimes.

VOIR PAGE A 8: PROSTITUTION

INDEX

7 78313 00067 2	Annances..... B 4	Idées..... A 7
	Avis publics.. B 4	Météo..... B 4
	Bourse..... B 2	Monde..... A 5
	Culture..... B 7	Mots croisés.. B 4
	Économie..... B 1	Sports..... B 6
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

L'Afrique d'à côté L'Amérique centrale a faim

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR

La faim s'incruste en Amérique centrale, mais les affaires vont plutôt bien pour Grupo Robles, l'un des plus puissants conglomérats de la région. Il a terminé il y a un an l'addition d'une aile au luxueux centre commercial qu'il possède dans un quartier chic de la banlieue de San José, au Costa Rica. À la faveur, pour ainsi dire, des attentats du 11 septembre 2001, les richards locaux ont eu tendance à dépenser chez eux plutôt que de prendre l'avion, conformément à une habitude typiquement latino-américaine, pour aller magasiner à Miami.

Les bourgeoisies en Amérique centrale sont petites, mais riches à crever. Le Grupo Robles, dont l'actionnaire principal est la famille Poma, au Salvador, a construit sur le même modèle neuf centres commerciaux dans l'isthme. Il est proprio du plus grand d'Amérique centrale, le Metrocentro (75 000 mètres carrés), à San Salvador. Il est notamment associé à des investisseurs du Honduras et du Nicaragua, les deux pays les plus pauvres de toute l'Amérique latine, pour construire des hôtels et des commerces. Et il se fait le champion d'une intégration des économies de la région, estimant qu'ainsi

VOIR PAGE A 8: FAIM



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des milliers de jeunes Guatémaltèques ont manifesté cet automne pour dénoncer la crise du logement dont sont victimes 1,9 million des 11 millions d'habitants du pays.

Ravage au N₂O

Le mariage des
démarreurs à distance
et des convertisseurs
catalytiques favorise
la pollution

Le plan canadien de réduction des gaz à effet de serre fait reposer une partie non négligeable des objectifs du protocole de Kyoto sur les efforts des simples citoyens... dans bien des domaines. Cela soulève une question gênante: faudrait-il interdire ou taxer l'utilisation des démarreurs à distance sur les voitures, un cadeau bien à la mode ces temps-ci mais fort nocif pour la planète?

LOUIS-GILLES FRANCEUR
LE DEVOIR

Quand les villes nord-américaines ont commencé à suffoquer, dans les années 70, les gouvernements ont exigé l'installation de dispositifs antipollution sur les voitures. Ces appareils se résument à une meilleure carburation, maintenant informatisée, jointée à l'utilisation d'un convertisseur catalytique dans le système d'échappement. Ces merveilles réduisent de plus de 90 % les émissions des trois contaminants précurseurs du smog, soit les hydrocarbures, les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone.

En nous attaquant à ce trio polluant, nous nous sommes cependant autorisés, d'un point de vue théorique et pour le plus grand profit des constructeurs automobiles, à utiliser dans nos villes neuf fois plus

Le N₂O est un gaz à effet de serre 320 fois plus puissant que le gaz carbonique

VOIR PAGE A 8: N₂O

CULTURE

Pas
de tutelle
à la Guilde

À lire en page B 8



• LES ACTUALITÉS •

Les directions d'école ne seraient plus la chasse gardée des professeurs

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Face à un renouvellement massif des directions d'écoles primaires et secondaires, le ministère de l'Éducation songe à modifier le règlement d'embauche de ces têtes dirigeantes pour l'élargir et peut-être puiser à d'autres sources que la profession d'enseignants.

Le règlement actuel en matière d'embauche de directeurs d'école stipule que seuls les détenteurs de permis d'enseignement ont accès au titre. Pour un directeur d'école, huit années d'expérience sont exigées, contre cinq pour une direction adjointe.

Ayant à combler des besoins importants en matière de renouvellement des postes de directeur — le MEQ parle de 10 % des quelque 3000 directions chaque

année d'ici à 2010 —, des commissions scolaires ont commencé à jongler avec l'idée d'élargir ces critères d'embauche pour permettre à des professionnels (par exemple: des orthopédistes, des psychologues, des psychoéducateurs, des conseillers en orientation) d'accéder à la tête d'une école sans avoir en poche le permis d'enseignement.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a même annoncé qu'elle voulait constituer une «liste parallèle» avec ces candidats particuliers dans le but de gonfler sa banque de candidats à la direction, ce qui lui a attiré les foudres de l'Association montréalaise des directions d'établissements scolaires (AMDES), qui l'a menacée de poursuites.

Face à cette situation, et puisqu'il devait de toute façon ouvrir ledit règlement en février prochain, le

MEQ a décidé de modifier les règles du jeu, vérifiant au passage quelques «pistes et options» possibles, confirme le porte-parole du ministre Sylvain Simard, Nicolas Girard. Des consultations auprès des cinq associations québécoises de directions d'école seront entreprises en février, et le règlement sera modifié au printemps.

En coulisses, on évoque clairement la possibilité d'élargir le règlement dans le respect des balances et limites demandées par les associations de directeurs, afin de permettre l'accès d'autres professionnels à la direction. Cette décision réjouit le directeur général de la CSDM, Pierre Bergevin, qui espère pouvoir inclure des professionnels de l'éducation à sa banque de candidats. Un concours effectué il y a quelques jours à la CSDM pour recruter de nouvelles têtes a permis d'intéresser quelque 165

personnes, neuf d'entre elles seulement n'ayant pas le fameux permis d'enseignement.

Du côté des associations de directeurs, on réagissait hier avec retenue à la création de cette table nationale. «Certains souhaitent l'entrée des professionnels, d'autres ont des réserves», explique Jacques Delfosse, président de l'AMDES, qui a eu maille à partir avec la CSDM à cause de cette «liste parallèle».

«Je suis d'accord pour regarder cela, mais il doit y avoir des règles qui définissent le tout», explique quant à lui Serge Rodrigue, président de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles. «Ce serait malheureux que, pour un problème de gestion, on cherche à diminuer les critères d'admission», affirme Serge Morin, président de la Fédération québécoise des directeurs d'établissement (FQDE).

PAYS-BAS

Un Montréalais soupçonné de terrorisme est relâché

ASSOCIATED PRESS
PRESSE CANADIENNE

Rotterdam, Pays-Bas — La justice néerlandaise a relâché hier quatre hommes, dont un Montréalais, sur lesquels pesaient des accusations de complot pour attentats terroristes contre des cibles américaines en Europe.

L'un des accusés, le Montréalais d'origine algérienne Amine Mezbar, âgé de 34 ans, avait obtenu le statut d'immigrant reçu au Canada en avril 2000 sous le nom d'Adel Tobbichi. Arrêté par la Gendarmerie royale du Canada en juin, il a ensuite été extradé en juillet vers les Pays-Bas. La police fédérale canadienne l'avait interrogé quelques fois depuis son arrivée au pays.

Le quatuor était accusé d'avoir volé des cartes de crédit et des passeports et d'avoir soutenu la planification d'attentats en Europe contre l'ambassade américaine à Paris et un dépôt de l'armée américaine en Belgique. Les mandats d'arrêt avaient été émis au lendemain des attentats du 11 septembre, dans la foulée d'une chasse à l'homme mondiale.

Selon le juge, l'arrestation des quatre hommes a été conclue si rapidement que les droits de la personne des prévenus n'ont pas été respectés. Trois des prévenus — un Tunisien, un Français et un Algérien — étaient incarcérés depuis le 13 septembre 2001.

C'est parce que la preuve n'était pas suffisante et qu'elle avait été

obtenue incorrectement que le procès a avorté. La police néerlandaise avait fouillé deux appartements de Rotterdam, en septembre 2001, alertée par les services de renseignement.

La police n'avait pas mené d'enquête indépendante pour documenter ses soupçons. Elle a agi sur la foi des informations obtenues auprès du renseignement, informations qui ont été jugées ténues par la cour. Les indices recueillis lors de ces fouilles ont mené à l'arrestation des quatre hommes, mais la cour a rejeté toutes les preuves, les jugeant insuffisantes pour étayer la thèse du complot terroriste.

Dans les appartements, on avait retrouvé des cassettes vidéo montrant Oussama ben Laden appelant à la guerre sainte, des passeports volés, des mines antipersonnel et des manuels de fabrication d'explosifs.

Au nombre des accusés figurait le Français Jérôme Courtailler, converti à l'islam. La poursuite l'accusait d'être l'agent de liaison entre les trois autres prévenus et une organisation terroriste internationale.

Le Tunisien Nizar Trabelsi était soupçonné d'être un kamikaze désigné pour un attentat contre l'ambassade américaine de Paris. Il aurait eu des contacts avec Mohammed Atta, le présumé chef des opérations du 11 septembre, et Richard C. Reid, le terroriste à la chaussure qui avait tenté de faire exploser un vol Paris-Miami en décembre 2001.

Un Algérien, Abdelghani Rabia, a également été relâché.

EN BREF

Hausse des naissances

(PC) — Il y a eu 73 500 naissances au Québec l'an dernier, une légère hausse de 1600 par rapport aux 71 900 naissances enregistrées en l'an 2000, révèlent les chiffres que vient de publier

l'Institut de la statistique du Québec. Cela s'est traduit par une hausse de l'indice de fécondité de 1,43 à 1,47. L'indice est le nombre moyen d'enfant par femme en âge de procréer. Ce taux avait atteint son plus faible niveau en 1987 alors qu'il ne s'établissait qu'à 1,36, soit le plus bas taux de l'histoire du Québec.

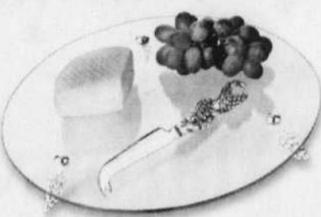
Grand solde

au Club 402-HOMME 50% et plus

Manteaux 3/4 importés d'Italie cachemire et laine	rég. 790\$	Solde 299\$
Parkas importés d'Italie doublés en polar	rég. 425\$	Solde 175\$
Chandails importés d'Italie cachemire et laine en V ou ras-du-cou	rég. 325\$	Solde 150\$
Pantalons importés d'Italie velour côtelé	rég. 195\$	Solde 99\$
Pantalons importés d'Italie 100% coton	rég. 150\$	Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

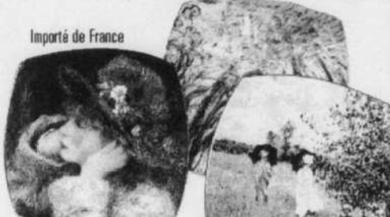
Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement



ASSIETTE À FROMAGE
AVEC COUTEAU 19⁹⁵



W WEDGWOOD
CORNUCOPIA
couvert à 5 morceaux 109⁹⁵



Importé de France
COLLECTION IMPRESSIONNISTES
assiettes, vases et cadeaux à partir de 54⁹⁵



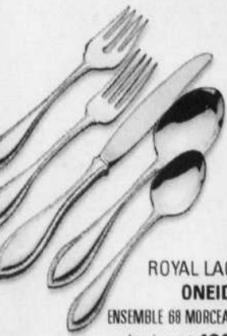
ENSEMBLE
À SERVICE
POUR FROMAGE
17⁹⁵



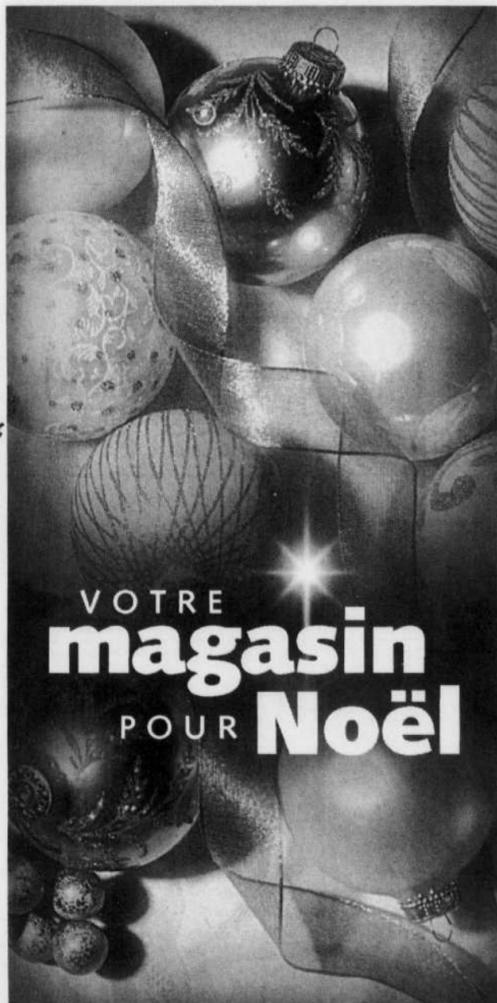
CARAFE
DE DÉGUSTATION
à partir de 49⁹⁵



DÉCANTEUR
CANARD
89⁹⁵



ROYAL LACE
ONEIDA
ENSEMBLE 68 MORCEAUX
plaque argent 499⁹⁵



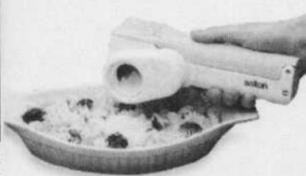
NOS PRIX SONT IMBATTABLES
NOS IDÉES-CADEAU SONT IMBATTABLES



VASE MARQUE-PLACE



ROYAL ALBERT
OLD COUNTRY ROSES
OBTENEZ UNE ASSIETTE CREUSE
GRATUITE (VALEUR 55⁹⁵)
à l'achat d'un couvert à 5 morceaux 109⁹⁵



RÂPE À FROMAGE SALTON 32⁹⁵



KRUPS
CAFETIÈRE
PREMIUM
157⁹⁵

Moulin à café en prime



MÉDAILLON PROFESSIONNEL Acier inoxydable 18/10 fini miroir
Disque en aluminium encapsulé (pour une cuisson égale)
Garantie 20 ans • Ens. 9 pièces • Notre prix 139⁹⁵

Poêle à omelette en prime

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS



LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»



CHIQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez le même
marchandises ailleurs à plus
bas prix, nous respecterons
non seulement ce prix mais
nous vous accorderons un
rabais additionnel de 10 %

La Cathédrale
centre-ville
(514) 282-9525

Place Portobello,
Brossard
(450) 671-2202

Centre Rockland
(514) 341-7810

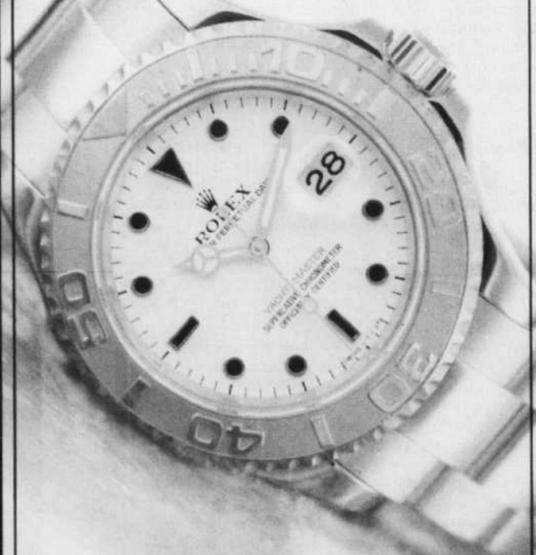
Les Galeries Laval
(450) 681-9090

Carrefour
Langeller
(514) 254-3636

Service à domicile
GRATUIT
(514) 331-5260

ROLEX

Yacht-Master
en or jaune 18 carats.



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TEL. 866-5876

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

À OFFRIR
Le Livre des livres
MÉDIASPAUL

Michel David

Le bulletin
de l'opposition

En confortant les «purs et durs» du PQ dans leur méfiance à l'endroit du premier ministre Landry, la démission de Paul Bégin a sans doute été plus embarrassante que n'importe quelle question d'un député de l'opposition. Il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu un ministre renoncer à sa limousine pour des raisons de principes et de convictions. A.

Cela peut sembler anodin pour la population, mais battre un gouvernement majoritaire sur une mesure budgétaire est un exploit rarissime dans un régime parlementaire de type britannique. Un jour, Pierre Paradis pourra raconter ça à ses petits-enfants. Déjà, l'opposition avait presque réussi à empêcher l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale pour la durée du Rendez-vous des régions. Il faut croire que le leader parlementaire du gouvernement, André Boisclair, n'avait pas eu sa leçon. A.

La députée de Marguerite-Bourgeoys, Monique Jérôme-Forget, ne gagnera sans doute jamais un prix de communication, mais elle peut légitimement prétendre avoir réclamé depuis très longtemps que le gouvernement fasse le ménage à la Caisse de dépôt. Les révélations des dernières semaines lui ont donné amplement raison. A.

D'une certaine façon, on peut dire que le député de Saint-Laurent et porte-parole de l'opposition en matière de justice, Jacques Dupuis, a provoqué la démission de Paul Bégin puisque le premier a acquiescé à sa suggestion en annonçant la nomination d'un médiateur dans le conflit avec les procureurs. B.

Le député de Kamouraska-Témiscouata, Claude Béchard, a eu la partie belle face au ministre des Ressources naturelles, François Gendron, quand la vérificatrice générale a dénoncé les pratiques imprudentes du ministère, qui fait courir le risque d'une surexploitation de la forêt québécoise. M. Béchard a cependant pris la bonne habitude d'ajouter une contribution positive à ses critiques. Cette fois-ci, il a proposé la nomination d'un inspecteur des forêts qui serait indépendant du ministère. B.

Hier, dans son bilan de fin de session, le premier ministre Landry a souligné les motions unanimes de l'Assemblée nationale sur le déséquilibre fiscal, le rapport Romanow, le protocole de Kyoto et l'exploration gazière. Dans ces circonstances, il est heureux que l'opposition ait surmonté sa peur de l'astuce. Malheureusement, la seule fois où le porte-parole libéral en matière constitutionnelle, Benoît Pelletier (Chapleau), a réussi à faire parler de lui au cours des derniers mois, c'est lorsqu'il s'est perdu en forêt. C.

Quand un ministre est aussi efficace que l'a été François Legault, c'est aussi que son vis-à-vis n'arrive pas à le faire mal paraître. Il est vrai que le député de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, a passé passablement de temps sur le terrain pendant la session, mais ses attaques ont néanmoins manqué de mordant. Il peut toujours se consoler à l'idée qu'il ne sera pas ministre de la Santé dans un éventuel gouvernement Charest, la règle étant qu'un député n'hérite pas du ministère dont il était le critique. C.

S'il devient premier ministre, M. Charest devrait quand même faire une exception dans le cas du député de Hull, Roch Cholette. Celui-ci a été d'une remarquable discrétion au cours de la dernière session. Pour avoir embarqué son parti dans la galère des défusions, il mériterait de se retrouver aux Affaires municipales. C-.

Mario Dumont est peut-être l'homme de l'année pour le magazine *L'actualité*, mais son deuxième semestre a été nettement moins bon que le premier. Son discours devant le Canadian Club de Toronto a été une grave erreur. Dès qu'il a été le moins pressé sur les divers éléments de son programme, le chef de l'ADQ s'est également montré très hésitant. La déclaration du président de Canam Manac, Marcel Dutil, qui a condamné sans appel sa proposition de taux d'imposition uniforme, la complètement décontenançait. Depuis, il semble beaucoup moins sûr de lui, même si les derniers sondages placent toujours son parti en tête. C-.

La performance des quatre nouveaux députés adhésifs, François Corriveau (Saguenay), Marie Grégoire (L'Assomption), François Gaudreau (Vimont) et Sylvie Lespérance (Joliette), n'est pas davantage de nature à rassurer ceux qui doutent de la capacité de Mario Dumont de former une équipe apte à gouverner le Québec. Certains présentent sans doute de belles aptitudes, mais leur inexpérience est criante. C-.

Généralement plus volubile, la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau, est restée bouche bée, l'été dernier, quand on lui a demandé d'expliquer ce que signifiait exactement le nouveau slogan de son parti, «Réinventer le Québec». Ce passage à vide semble l'avoir affectée. Après tout le mal qu'elle avait dit du Rendez-vous des régions dans les semaines qui l'ont précédé, son succès lui a cloué le bec. D.

Lors d'une réunion du caucus, la députée rouge de Mercier, Nathalie Rochefort, a vertement engueulé sa collègue de La Pinière, Fatima Houada-Pepin, à qui elle reprochait de se trainer les pieds dans le dossier du logement social. Elle aurait voulu présenter un projet de loi imposant un moratoire sur la construction de condos sur le Plateau Mont-Royal jusqu'à ce qu'on lui explique que c'est du ressort de la Ville de Montréal. Mme Rochefort parle peut-être fort au caucus, elle n'a pas posé une seule question à l'Assemblée nationale de toute la session. Quelques autres, dont Jean-Claude Gobe (Lafontaine), Réjean Lafrenière (Gatineau), Robert Middlemiss (Pontiac) et William Cusano (Viau), font également partie du club des silencieux. D.

Louise Harel a fait de rapides progrès dans l'apprentissage de son métier de présidente de l'Assemblée nationale. Au printemps dernier, son grand désir de policer les mœurs parlementaires l'avait menée à proscrire près de la moitié du dictionnaire. Ses interventions sont maintenant plus judicieuses. Elle a également su faire la part des choses entre le respect de la jurisprudence et la reconnaissance de la nouvelle réalité politique en accordant une visibilité raisonnable à l'ADQ. A.

mdavid@ledevoir.com

L'HEURE DES BILANS

OTTAWA

Chrétien ne veut pas assister
à un couronnement de Martin«Mon rêve est d'être remplacé
par quelqu'un qui gagnera les prochaines élections»MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien ne veut pas d'un couronnement pour choisir son successeur. Il souhaite une course au leadership entre plusieurs candidats, parmi lesquels il refuse d'identifier un favori.

Mais ses éventuels dauphins ne doivent pas rêver de prendre sa place avant février 2004 car il est bien décidé à rester en poste jusqu'à cette date, a-t-il répété aux divers réseaux de télévision auxquels il a accordé des entrevues de fin d'année.

«Je préfère une course. C'est mieux pour le parti. Ça fait partie de la démocratie. Les couronnements n'ont pas toujours de grands résultats. [...] Il faut se méfier de ça», a-t-il dit en entrevue à Radio-Canada.

M. Chrétien a toujours cru qu'un chef fait une grave erreur s'il désigne son successeur, et il l'a réitéré hier. Son but est tout autre. «J'appuierai le gagnant», a-t-il d'abord dit sur les ondes de CPAC, pour ensuite préciser: «Mon rêve est d'être remplacé par quelqu'un qui gagnera les prochaines élections.» Il serait ainsi le troisième premier ministre de l'histoire du pays à réussir pareille transition, après Mackenzie King et Lester B. Pearson.

Si le premier ministre refuse maintenant de changer son échancier, comme il l'a répété sur tous les réseaux, il n'en a pas été autrement au sujet de ses projets pour annoncer sa retraite. Dès les élections de 2000, il avait décidé qu'il prendrait sa retraite en

février 2004. Il en a informé sa femme et, en décembre de l'an dernier, Paul Martin. Il ne voulait cependant pas en faire l'annonce avant novembre ou décembre de cette année. Il a cependant dû le faire en août, sous la pression de son caucus.

M. Chrétien n'a jamais voulu reconnaître qu'on lui avait forcé la main jusqu'à ce que le journaliste Stéphane Bureau lui demande s'il aurait pu s'en tenir à son plan initial, n'eût été des pressions du camp Martin et de ses députés. «Probablement», a-t-il répondu. Puis, évoquant le départ de Paul Martin du cabinet, il a reconnu que «laisser partir son ministre des Finances, c'est une grosse affaire. Alors, ça bouscule les choses un peu, oui, et là, j'ai dit: très bien, je vais clarifier la situation au mois d'août, et je l'ai fait».

Malgré cela, M. Chrétien ne voit pas perdre son autorité ou le contrôle de son caucus. Ses députés, a-t-il dit à TVA, se sont rangés derrière lui cet automne au moment des votes de confiance sur le discours du Trône ou la ratification du protocole de Kyoto. S'ils ont exprimé leur dissidence à l'occasion d'un vote sur l'élection des présidents de comité, c'était parce qu'il avait autorisé la tenue d'un vote libre, prétend-il.

Quand aux députés qui demandent son départ, «ce sont toujours les mêmes», a-t-il répondu pour les prévenir sur le réseau CPAC qu'ils «perdent leur temps».

Il n'entend pas exiger la démission des ministres qui voudraient se lancer dans la course mais il leur sert un avertissement. «Je veux diriger un bon gouvernement jusqu'à mon départ, et personne n'utilisera son

poste pour frapper quelqu'un d'autre. Je ne le permettrai pas», a-t-il dit sur les ondes de CBC.

Par ailleurs, dans toutes ses entrevues, M. Chrétien a minimisé ses relations tendues avec les États-Unis ainsi que le scandale financier du programme d'enregistrement des armes à feu.

Sa réplique est toujours la même. Tout gouvernement se retrouve avec des programmes qui vont bien et d'autres qui vont mal. Le coût de celui des armes à feu a connu une flambée, mais lui reproche-t-on de s'être trompé dans ses prévisions et d'avoir fait mieux en matière de croissance et de création d'emplois?, demande-t-il. De plus, a-t-il rappelé à TVA et au réseau CPAC, toutes les dépenses supplémentaires ont été autorisées par le Conseil du trésor, l'ancien ministre des Finances et le Parlement.

En ce qui a trait à l'Irak, il a indiqué qu'il n'est pas question de faire la guerre sur la base de déclarations américaines. «Si les inspecteurs disent qu'ils n'ont rien trouvé et que Saddam dit qu'il n'a rien, ce sera aux Américains, à ce moment, de prouver qu'ils ont tort», a-t-il affirmé sur les ondes de Global.

Il ne souhaite pas une guerre, mais si l'Irak ne respecte pas la résolution des Nations unies et que l'infraction est claire, «il devra faire face aux conséquences, et on sera là», a-t-il dit à la CBC.

Mais ce devra être sous les auspices de l'ONU, a-t-il répété sur les ondes de Radio-Canada. «Nous, le Canada, nous ne sommes jamais allés à la guerre sans l'autorisation des Nations unies.»



Jean Chrétien



Bernard Landry

QUÉBEC

Pas de hausse d'impôts, dit Landry

«On ne va pas crier au meurtre pour 500 millions»

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Bernard Landry a formellement promis hier que les Québécois n'auront pas à subir de hausse de taxes ou d'impôts dans le prochain budget même si Ottawa persiste à réclamer, dès cette année, une somme de 479 millions reliée à une erreur de calcul commise par le ministère fédéral des Finances.

Ce faisant, M. Landry a contredit la vice-première ministre et ministre des Finances, Pauline Marois, qui, il y a deux semaines, avait évoqué une hausse de taxes. Les deux seuls moyens de maintenir le déficit à zéro si le gouvernement fédéral n'égalait pas le remboursement de 479 millions et ne réglait pas le déséquilibre fiscal consistaient à hausser les taxes et les impôts ou encore à réduire les services, avait affirmé Mme Marois.

«On ne va pas crier au meurtre pour 500 millions», a dit M. Landry au cours de la conférence de presse au cours de laquelle il a présenté le bilan de son gouvernement au terme de la session parlementaire. Ce manque à gagner de près de un demi-milliard, que le gouvernement fédéral a décidé cet automne de retrancher de la péréquation versée au Québec, ce n'est pas «un drame» pour les finances publiques

québécoises. «Un demi-milliard, si l'impôt sur le revenu rentre, on a une année de création d'emplois record — 137 000 emplois —, plus les Fêtes de Noël, qui se débrouillent bien dans les magasins, dans les centres d'achat. Il n'y a pas de drame là», a-t-il assuré.

Hier encore, par voie de communiqué émis d'Ottawa, où Mme Marois participait à une rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances, la vice-première ministre a déploré le manque d'ouverture de John Manley sur cette réclamation de 479 millions, un «choc inattendu et déstabilisant sur l'équilibre budgétaire du Québec».

Si le Québec peut absorber cette somme, il en va tout autrement des coûts croissants de la santé, qui vont placer les finances publiques québécoises dans un état «serré en diable» en 2003-04, à défaut d'un réinvestissement fédéral à la suite du rapport Romanow. «Le drame, c'est l'an prochain», a dit M. Landry.

Malgré les résultats d'un sondage publié dans *Le Devoir* et suggérant que 62 % des Québécois accepteraient les conditions d'Ottawa en contrepartie d'un réinvestissement en santé, Bernard Landry refuse net ces conditions. Le premier ministre est prêt à aller jusqu'à l'affrontement avec Ottawa et à convoquer d'urgence les parlementaires avant même le début de la session du printemps, à la mi-mars, «si j'ai besoin d'une législa-

tion d'urgence», a-t-il évoqué sans vouloir en dire plus.

Le premier ministre a dit percevoir un «ramollissement» de la position fédérale depuis la déclaration d'Allan Rock, qui avait laissé entendre qu'Ottawa privilégierait le financement en santé des provinces qui refuseraient les conditions fédérales. Le fédéral va peut-être répondre au souhait qu'ont exprimé, de façon unanime, les trois partis à l'Assemblée nationale. «On ne va pas choisir l'affrontement quand on peut avoir la paix, mais nous ne reculerons pas devant l'affrontement pour avoir la paix à des conditions inacceptables pour l'Assemblée nationale», a-t-il dit.

Au sujet de la session parlementaire qui se termine aujourd'hui, M. Landry a cité les points forts qui l'ont émaillée, comme l'adoption de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la loi révisant les normes du travail, la loi sur la répartition des effectifs médicaux ainsi que le dévoilement de la Politique nationale de l'eau. Le premier ministre a indiqué que l'année 2003 sera placée sous le thème de la conciliation de la famille et du travail.

Enfin, Bernard Landry n'a pas manqué de souligner l'excellente performance économique du Québec. «Il est important pour l'inconscient et le conscient des peuples de réaliser que quand les choses vont bien, elles vont bien», a-t-il tenu à souligner.

EN BREF

Coup de pouce aux
médecins immigrants

(Le Devoir) — Le ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, André Boulerice, a annoncé hier la mise en place de trois mesures afin de mieux préparer les médecins formés à l'étranger à passer l'examen clinique du Collège des médecins du Québec. Un projet-pilote de formation permettra d'accompagner les candidats vers le prochain examen, prévu en août. Québec souhaite aussi donner accès aux bibliothèques des universités et de certains hôpitaux à ces médecins immigrants. Enfin, une formule de mentorat est actuellement élaborée par un groupe de travail formé pour contrer la pénurie de médecins dans plusieurs régions du Québec. «On espère inverser la proportion de médecins formés à l'étranger qui réussissent à l'examen. Il semble qu'il y avait peut-être un biais culturel dans cet examen», a affirmé M. Boulerice au *Devoir*.

CONSULTATION
GÉNÉRALECONCERNANT L'ACTUALISATION DE LA
LOI SUR LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

La Commission des finances publiques est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 18 mars 2003 dans le cadre d'une consultation générale concernant l'actualisation de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, notamment à l'égard du rôle de la Caisse, du rôle du conseil d'administration par rapport à la direction de la Caisse, de ses règles de régie d'entreprise et de sa reddition de compte. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 5 mars 2003.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Me Arlene Mignolet, secrétaire de la Commission des finances publiques, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 - Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : amignolet@assnat.qc.ca



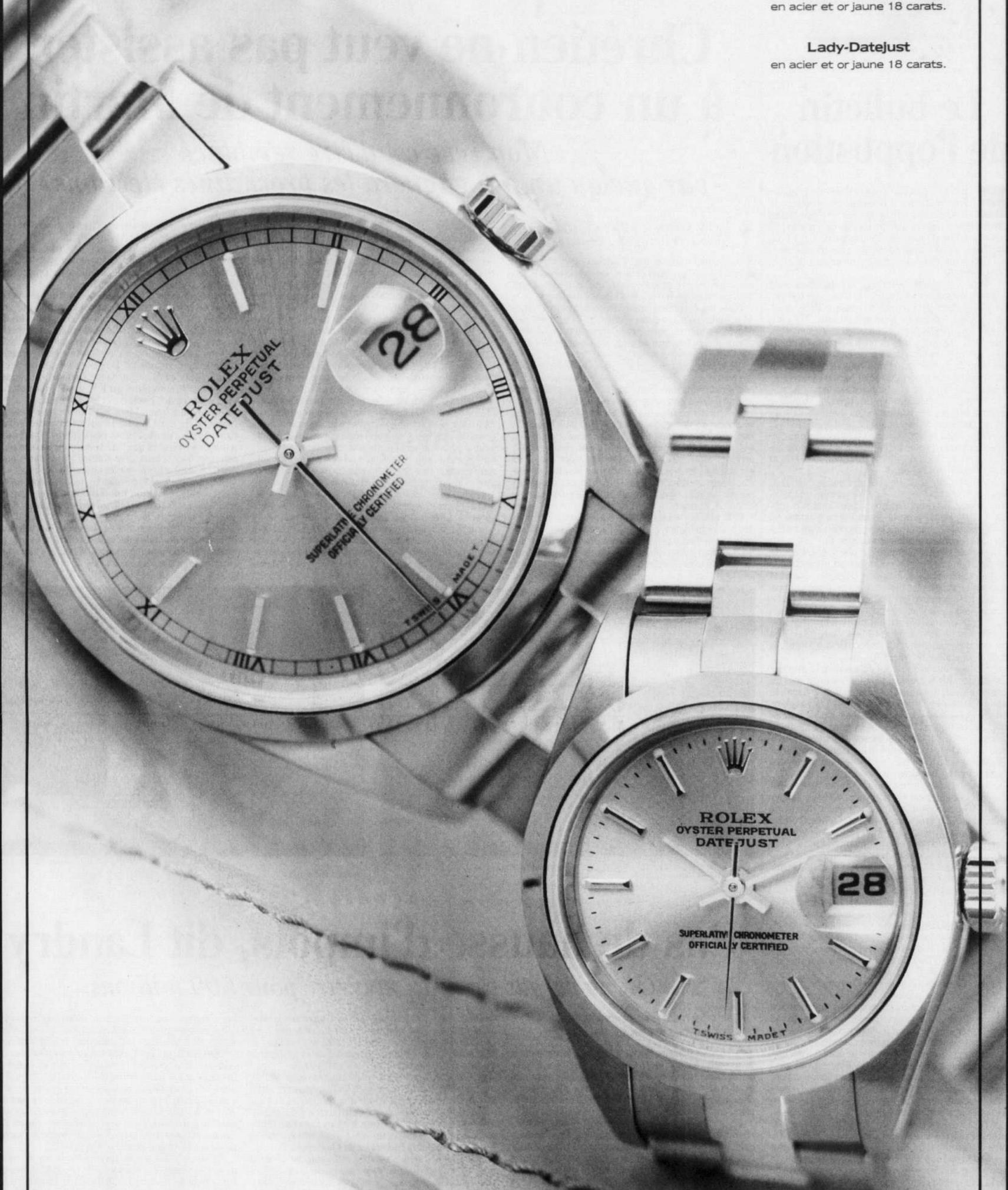
ROLEX

Datejust

en acier et or jaune 18 carats.

Lady-Datejust

en acier et or jaune 18 carats.



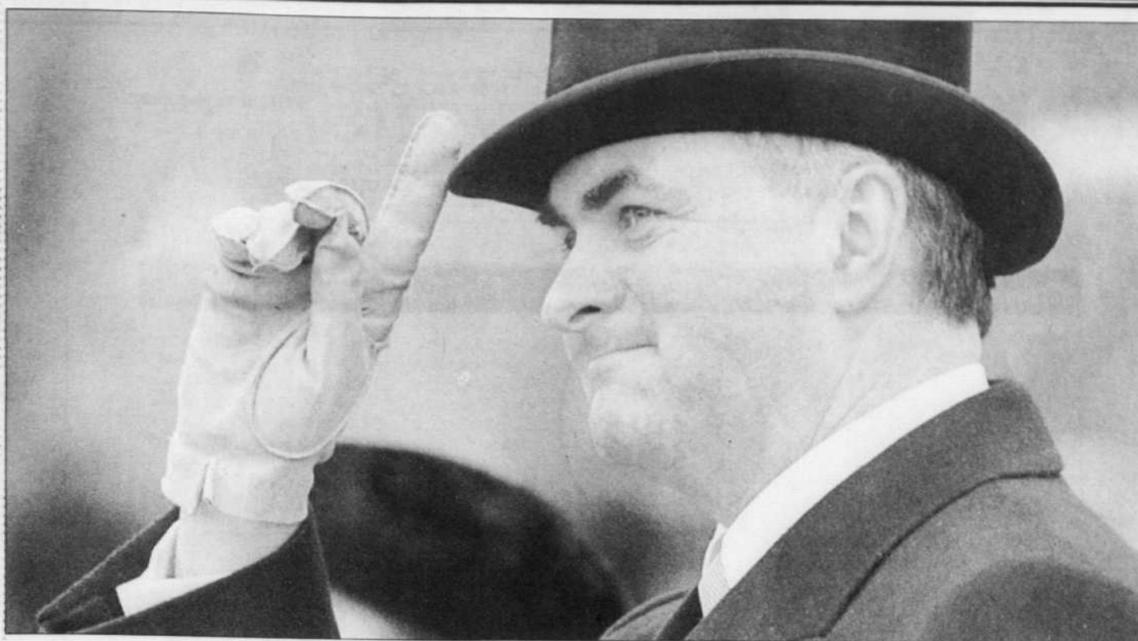
Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE

(514) 866-3876

LES ACTUALITÉS



Ramon John Hnatyshyn, décédé à l'âge de 68 ans, a été gouverneur général du Canada de 1990 à 1995.

ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

Ray Hnatyshyn est emporté par un cancer

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'ancien gouverneur général du Canada, Ramon John Hnatyshyn, est décédé à l'âge de 68 ans, a indiqué hier Richard Hall.

Traité pour un cancer, il est mort des suites de complications dues à une pancréatite.

«Ray» Hnatyshyn, originaire de la Saskatchewan, était un homme humble. Lorsqu'il a été choisi pour devenir le 24^e représentant de la reine au Canada, succédant à Jeanne Sauvé, il avait affirmé ne pas pouvoir imaginer de plus grand honneur attribué à «un Canadien moyen».

Il a occupé la fonction de 1990 à 1995.

Le premier ministre Jean Chrétien a déclaré avoir appris avec tristesse la mort de M. Hnatyshyn. Dans un communiqué, il a affirmé avoir eu le «grand honneur» de servir au Parlement avec lui. «Il laissera le souvenir d'une personnalité chaleureuse, de son grand dévouement à son pays et du travail qu'il a accompli au nom de tous les Canadiens.»

L'ex-premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, a qualifié de «lourde perte» la disparition de M. Hnatyshyn. Il était un politicien exemplaire, a-t-il dit.

Né le 16 mars 1934 à Saskatoon, M. Hnatyshyn, dont les grands-parents étaient des immigrants illetrés venus d'Ukraine, a fait des études à l'université de la Saskat-

chewan. Marié à Karen Gerda Nygaard Andreasen, il a eu deux fils.

Il a été admis au Barreau de la Saskatchewan en 1957 et au Barreau de l'Ontario en 1986.

Élu à la Chambre des communes pour la première fois en 1974, il prête serment comme membre du Conseil privé le 4 juin 1979. Il se fait par la suite confier un certain nombre de portefeuilles ministériels dans les gouvernements conservateurs de Joe Clark et Brian Mulroney, notamment l'Énergie et la Justice. Défait aux élections générales de 1988, il est nommé gouverneur général l'année suivante et prête serment en janvier 1990.

Dans l'exercice de ses fonctions vice-royales, il a reçu, avec

son épouse, des dirigeants et des dignitaires du monde entier, notamment le président polonais Lech Walesa, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le président russe Boris Eltsine.

L'encouragement des Hnatyshyn au domaine des arts au Canada est l'une des réalisations importantes de leur mandat. Ils ont notamment créé les prix du Gouverneur général pour les arts de la scène en 1992 ainsi que le prix Ramon-John-Hnatyshyn pour le bénévolat dans les arts de la scène.

Au moment de sa mort, il était associé principal du prestigieux cabinet d'avocats Gowling Lafleur Henderson d'Ottawa et s'appretait à devenir le nouveau chancelier de l'université Carleton, en novembre 2002.

Québec crée une commission d'étude pour développer les régions

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement québécois a créé hier une commission d'étude pour trouver des façons d'augmenter les retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions.

Cette commission, née d'un engagement gouvernemental pris au Rendez-vous national des régions de novembre dernier, comprendra 16 membres dont 11 proviennent des diverses régions du Québec. Elle devra faire rapport au ministre des Ressources naturelles, François Gendron, le 31 mars prochain au plus tard.

«Ce sera tout un défi de trouver des moyens originaux pour la maximisation des retombées des ressources naturelles», a déclaré le coprésident de la commission, Michel Belley, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Le deuxième coprésident de la commission est un autre dirigeant universitaire, le recteur de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda, Jules Arseneault. Ce dernier s'est réjoui que des recteurs universitaires président les travaux de la commission. «C'est une reconnaissance du rôle très important que jouent les universités en région», a-t-il dit.

Les membres de la commission

tiendront des audiences publiques à travers le Québec en janvier et février prochains, avant de produire leur rapport.

Le ministre Gendron a soutenu que la commission jouira de toute la liberté d'action requise pour bien remplir son mandat.

Un refus

Lors du Sommet des régions, le ministre Gendron avait rejeté une demande de certaines délégations qui voulaient que la totalité des redevances payées au gouvernement pour l'exploitation des ressources naturelles retourne dans la région où les ressources avaient été prélevées.

Ces redevances représentent 378 millions de dollars par année, dont 277 millions en droits de coupe dans les forêts, 68 millions en droits hydrauliques et 24 millions en droits miniers.

M. Gendron avait rejeté la demande, estimant que les régions seraient perdantes puisque les compensations qui retournent aux différentes régions dépassent en valeur les droits qui y sont perçus.

«La réponse comptable du ministre a été un peu frustrante», a reconnu hier le coprésident Belley. Mais la commission trouvera des moyens originaux pour que les ressources naturelles laissent plus de «traces» dans la région d'où on les a extraites.

Dumont accuse le gouvernement d'improviser

PRESSE CANADIENNE

Québec — Mario Dumont a dénoncé hier l'improvisation d'un gouvernement qui veut construire de nouveaux édifices gouvernementaux au moment même où il parle de réduire la taille de l'État.

Le chef de l'ADQ croit que la coïncidence entre les révélations sur les intentions de Bernard Landry de diminuer radicalement la taille de la fonction publique québécoise et l'annonce de la construction d'édifices pour loger quelque 2500 fonctionnaires, à Québec, «trahit le niveau d'improvisation» du gouvernement.

«Ils nous redisent qu'ils vont réduire le nombre d'organismes [mais], dans ma tête, quand on abolit un organisme, on libère des bureaux, on libère de l'espace. On n'a pas besoin d'en construire de nouveaux», a-t-il ré-

sumé à l'Assemblée nationale.

Le président du Conseil du trésor, Joseph Facal, a cependant fait valoir que les baux visant 250 000 pieds carrés d'espace loué par le gouvernement québécois arriveraient à échéance d'ici 2012, alors que les immeubles en cause ne représentent que 45 000 pieds carrés.

«En remplaçant une partie de cet espace locatif par un actif qui restera aux mains du gouvernement, nous allons offrir aux ministères des baisses dans les loyers qu'ils paient à la Société immobilière du Québec [SIQ], a estimé le président du Conseil du trésor. On rentre dans nos chiffres, l'arithmétique est simple.»

Il a précisé que 25 000 des 70 000 fonctionnaires actuels prendront leur retraite au cours des 10 prochaines années, alors que 2500 logeront dans les immeubles qui seront construits dans la capitale.

Un petit effort pour l'environnement

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les moteurs des véhicules de fonction fournis aux ministères et au chef de l'opposition devront être éteints lorsque le véhicule est stationné pour une longue période à l'Assemblée nationale, a fait savoir hier le ministre québécois de l'Environnement, André Boisclair.

M. Boisclair a demandé à la présidente de l'Assemblée nationale, Louise Harel, d'émettre une directive à cet égard, après que le député libéral d'Orford, Robert Benoit, eut soulevé la question à l'Assemblée nationale.

Ce dernier avait constaté que les chauffeurs des dirigeants politiques attendaient leur patron en laissant tourner, pendant l'hiver, le moteur de leur véhicule à proximité de l'Assemblée nationale, afin de garder le véhicule chaud et prêt à partir.

«Ceci a pour effet d'émettre dans l'atmosphère une quantité non né-

gligeable de polluants et de gaz à effet de serre», a constaté le ministre Boisclair.

Il recommande donc que les moteurs des véhicules ne puissent être en marche pendant plus de cinq minutes lorsque le véhicule est arrêté à proximité de l'Assemblée nationale. «Ce geste s'ajouterait aux nombreux autres en vue de l'atteinte de notre objectif de réduction des gaz à effet de serre», note le ministre de l'Environnement.

Le ministre Boisclair a fait valoir que la question du député Benoit était inspirée d'un reportage publié dans le quotidien torontois *National Post*, faisant état du même problème sur la colline parlementaire à Ottawa.

Quant au député Benoit, il a proposé deux solutions pour réduire les gaz à effet de serre: éteindre les moteurs des limousines ou réduire la taille du conseil des ministres de moitié, ce qui réduirait le nombre de limousines.

EN BREF

La patience a ses limites

(PC) — Jazz, transporteur régional d'Air Canada, a été accusé de se moquer de sa clientèle, hier, alors que des passagers étaient coincés à Saint-Jean de Terre-Neuve en raison d'une tempête faisant rage dans le secteur nord de l'Atlantique. Lorsqu'un vol à destination de Wabush, au Labrador, a été annulé en matinée, les passagers ont appris qu'il leur faudrait attendre jusqu'à la veille de Noël, soit six jours, avant de pouvoir prendre le prochain vol. Randy Collins, député de Labrador West à la législature provinciale, a indiqué que des préposés aux billets à l'Aéroport international de Saint-Jean lui avaient dit ne pouvoir rien faire. «J'ai passé trois heures à

l'aéroport, a-t-il affirmé. Chaque passager s'est fait dire la même chose.» M. Collins, qui s'était rendu sur place afin de remonter le moral de certains de ses électeurs, a été tellement choqué par la situation qu'il en a par la suite parlé à l'Assemblée législative pendant la période des questions. «C'est une situation ridicule, a-t-il lancé. J'aurais tendance à dire que cela n'arriverait pas ailleurs au pays.» Debra Williams, porte-parole de Jazz, a dit ignorer d'où M. Collins tenait ses informations. Le transporteur pourrait faire venir un appareil à Saint-Jean à l'intention des passagers coincés sur place, a-t-elle ajouté depuis son bureau de London, en Ontario, précisant cependant qu'il lui était impossible d'en donner l'assurance tant que les conditions météorologiques ne seraient pas plus favorables.

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

Importations Jacardi Inc.
Depuis 25 ans

Costumes pour hommes
«Haut de gamme»

«Dormeuil» - «Lubiam»

Smokings - Chemises - Cravates
Pantalons - Manteaux - Sportswear
Importés d'Italie

Rapport qualité/prix inégalé

LUN 10 h à 18 h SAM 10 h à 16 h
VEN Soir sur rendez-vous

2015 Drummond, suite 102 (coin Maisonneuve)
Montréal (514) 845-6067

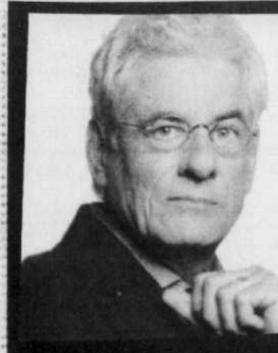
Une croisière en cadeau! Pourquoi pas?

Écocroisières de 5 à 9 jours
de la mi-juin à la mi-octobre

L'Écho des Mers

Information: 1-888-724-8687 418-724-6227
www.ecomertours.com

Tourisme plein air et aventure Laurentides Nord
Les Grands Prix du tourisme québécois
Grand Prix du tourisme Régional
Bas-Saint-Laurent 2000-2002



Israël-Palestine, Irak et Tchétchénie.

Ce soir 21 h
Points chauds

Trois grands dossiers sur l'actualité des derniers mois.
Réalisation-coordination: Simon Girard



Ça change de la télé Télé-Québec
telequebec.tv

É D I T O R I A L

Procéder
au bistouri

Sur fond de scène électorale se termine aujourd'hui la session d'automne de l'Assemblée nationale. L'élément le plus marquant aura été le débat sur le rôle de l'État. Inspiré par la lecture de sondages aux résultats constamment négatifs pour sa formation, le premier ministre Bernard Landry se montre tout à coup ouvert à des changements.

La remise en cause du rôle de l'État québécois telle que proposée par l'ADQ et le PLQ est d'abord apparue comme irrecevable à Bernard Landry. On se souviendra de la rebuffade qu'il avait servie en juin au président du Conseil du trésor, Joseph Facal, lorsque celui-ci, brisant la solidarité ministérielle, était monté à l'assaut du «sacro-saint modèle québécois». Le gouvernement du Parti québécois est interventionniste et le demeurera, avait répliqué le premier ministre. Le message était clair.

La résistance au changement est un réflexe normal. En demandant aux péquistes de remettre en cause le rôle de l'État, on semblait exiger qu'ils abandonnent du même coup leurs valeurs, un chemin inverse à celui des adéquistes, qui veulent plutôt adapter l'État à leurs convictions. Au gouvernement, on a compris après quelques mois de réflexion qu'il y a des changements auxquels on peut se plier sans pour autant se renier.

En laissant divulguer, juste avant les congés de fin d'année, un rapport préliminaire signé par un Joseph Facal revenu en grâce, le premier ministre a voulu manifester sa volonté de changement, laquelle s'articule autour de trois grandes idées: réduction à 15 du nombre de ministres, accompagnée de la création de postes de délégués régionaux; abolition ou fusion d'une soixantaine d'organismes publics; octroi aux contribuables du pouvoir d'attribuer 1 % de l'impôt qu'ils paient à des dépenses de leur choix.

On jugera de la valeur des propositions de M. Facal lorsqu'il aura complété son travail en février prochain, mais quelques remarques s'imposent d'emblée sur le plan des attitudes. Ainsi, s'il n'accorde pas ses actes à ses paroles, le premier ministre, qui se dit fasciné par les idées de son ministre, sera, avec raison, accusé

d'opportunisme politique. Maintenant qu'il reconnaît avoir erré en composant un conseil des ministres de 35 membres l'an dernier, on s'attendra à ce qu'il corrige la situation en adoptant la formule suggérée par le président du Conseil du trésor.

L'obésité de l'appareil gouvernemental sera plus difficile à corriger que celle du conseil des ministres. En évoquant l'abolition ou la fusion d'organismes, Joseph Facal reprend ce qu'il proposait en 1997 à titre de président d'un groupe de travail qui évaluait alors les économies potentielles à 33 millions. Si nous sommes toujours dans le même ordre de grandeur, ce n'est pas ainsi qu'on réduira significativement la taille de l'État québécois.

Il sera relativement facile de faire un peu d'esbroufe avec l'abolition de quelques organismes publics devenus des coquilles vides. Toutefois, si on veut répondre aux attentes exprimées par ceux qui réclament un État moins lourd et plus efficace, on ne pourra pas se contenter de traquer les dépenses inutiles. Il faudra aussi repenser le fonctionnement de l'État. À cet égard, on ne peut pas travailler à la hache. Rappelons-nous l'exercice récent de réduction des dépenses dans le cadre de la lutte contre le déficit. La seule méthode possible est le bistouri. En fait, il faut procéder à une réingénierie des systèmes gouvernementaux. Cela demande plus d'efforts, plus de temps, et exige un plan d'action. Par contre, la méthode est efficace, comme le démontre l'expérience du gouvernement fédéral à la fin des années 90.

On ne reprochera pas au gouvernement Landry de changer ainsi d'attitude, tout à coup, sous la pression électorale. C'est le contraire qui serait déplorable. Reste maintenant à savoir jusqu'où le premier ministre est disposé à aller dans la voie de la modernisation de l'État québécois. Tous ceux qui se proposent de s'engager dans cette voie doivent se rappeler que l'État n'est pas une fin en soi mais qu'il est d'abord un outil pour mettre en œuvre des politiques. Ce qu'il faut éviter, c'est que l'outil devienne inefficace, trop coûteux, au point d'étouffer ceux qu'il prétend servir.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Impasse
au Venezuela

Depuis trois semaines, les banques du Venezuela, les aéroports, les ports, les commerces et autres infrastructures fonctionnent cahin-caha. Tous les jours, des milliers d'opposants à Hugo Chavez, le leader populiste élu en l'an 2000 pour un mandat de six ans, occupent la rue et réclament à cor et à cri sa démission. Histoire de ne pas être en reste, les supporters du président imitent les premiers dans des buts évidemment contraires. L'enjeu de cet affront qui pourrait déboucher sur une guerre civile tient en un mot: pétrole.

Au Venezuela, l'or noir occupe une place centrale. Une place en fait si prépondérante que Chavez s'était promis, dès sa première élection, de prendre des mesures susceptibles de diminuer son emprise sur l'ensemble de la société. Grosso modo, le plan de Chavez consistait — et consiste encore — à canaliser une partie de la rente pétrolière à l'amélioration ou à la modernisation de certaines activités économiques, par exemple l'agriculture. Pour ce faire, il devait s'attaquer à ce groupe restreint de personnes qui tiennent les rênes de Petroleos de Venezuela (PDVSA), la société d'État qui, depuis la nationalisation de 1978, a transformé celle-ci en un État dans l'État.

Pour parvenir à ses fins, on se souviendra que Chavez, au printemps dernier, avait décidé de remplacer les 18 dirigeants de PDVSA par autant de ses proches. Une grève s'ensuivit qui fut le prélude à l'éphémère coup d'État du 11 avril dernier. L'insurrection contre Chavez avait été organisée par les militaires et les bonzes du patronat qui rêvent depuis des lunes de privatiser PDVSA. Périodiquement, en effet, les membres de l'oligarchie agitent les carillons du syndicalisme le plus corporatiste qui soit pour mieux déstabiliser le pays dans l'espoir de mettre la main sur la rente pétrolière.

Avoir la maîtrise de l'or noir, c'est récolter 80 % des exportations totales du pays, ou 30 % du PIB. Qui plus est, le Venezuela est le cinquième exportateur mondial de pétrole et le deuxième fournisseur des États-Unis.

Cela étant, depuis son arrivée au pouvoir, Chavez, en populiste traditionnel, s'est montré peu respectueux des mécanismes démocratiques. Il dirige à vue, il administre selon ses humeurs, il gouverne à l'instinct. Le maire de Caracas le critique? Chavez prend le contrôle de la police. Un juge de la Cour suprême émet un doute? Chavez le renvoie. Et ainsi de suite.

Aujourd'hui, c'est à se demander si le pays n'est pas dans l'impasse la plus totale.

Aujourd'hui, c'est à se demander si le pays n'est pas dans l'impasse la plus totale.



Bernard Descôteaux

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

OTTAWA: FINI LES COMMANDITES DANS LE SPORT PROFESSIONNEL !!



L E T T R E S

Demeurer une province,
c'est choisir l'impuissance

Le politologue Christian Dufour publiait dans *Le Devoir* du 10 décembre un extrait de son mémoire sur la nocivité de la réforme envisagée des institutions représentatives dans la province du Québec.

En voulant rappeler l'importance des institutions politiques pour le développement d'un peuple, le professeur Dufour évoque bizarrement le «déclin de la France depuis deux siècles» (sic), déclin qui tiendrait selon lui en partie à sa difficulté à se doter d'institutions politiques durables.

Pas besoin de regarder bien loin pour voir que ce n'est pas sérieux — contrairement au reste de l'article.

Avec son immuable système de gouvernement «de type Westminster», avec les institutions mêmes que le professeur Dufour chérit, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne a vu son influence et son prestige dans le monde décliner deux fois plus vite que ceux de la France.

Peut-être que la durabilité des institutions politiques et le prétendu déclin n'ont rien à voir entre eux.

Mais c'est de l'exact contraire d'un déclin qu'il faudrait parler.

Avec raison, nos contemporains français et britanniques n'envient pas le sort des sujets de Louis XV et de Victoria. C'est sans doute parce que l'espérance de vie et le niveau de vie du peuple en France et dans les îles Britanniques ont beaucoup progressé depuis et n'ont jamais été aussi élevés que maintenant. La leçon à tirer de l'expérience, c'est peut-

être que le développement économique, social et culturel d'un peuple va souvent de pair avec la prise en charge de son propre sort, peu importe la forme particulière que prend la démocratie. La possible bienveillance des autres peuples ou celle des maîtres et monarques de jadis a rarement rapporté autant de progrès à un peuple que son propre gouvernement.

La nation québécoise devrait se prendre en main politiquement.

Dans le monde tel qu'il est, le meilleur moyen pour un peuple de 7,4 millions de personnes de maîtriser le plus possible son avenir collectif au lieu de le subir en bougonnant, c'est de profiter des possibilités d'un État souverain au lieu de se contenter des miettes de liberté d'une province.

Pierre Croteau
Québec, le 11 décembre 2002

Sous la coupe militaire
des États-Unis

Le Devoir du 10 décembre dernier faisait écho à une nouvelle de la Presse canadienne annonçant le développement d'une entente de «coopération militaire» entre les États-Unis et le Canada. Cette nouvelle a bien suscité quelques couacs ici et là, mais sans plus. Après tout, les Américains sont nos voisins, nos amis, comme l'a récemment rappelé le premier ministre Chrétien. Et nous n'avions pas le choix, a renchéri le ministre de la Défense. Qu'est-ce à dire? Que nos «amis» sont prêts à nous imposer leur présence par la force si nous n'obtempérons pas! Comment ignorer l'implantation systéma-

tique d'une présence militaire des États-Unis partout dans le monde depuis les 50 dernières années? Comment faire abstraction de l'arrogance de ce pays qui refuse que ses militaires aient à répondre de leurs actes devant le Tribunal pénal international, le cas échéant? Comment oublier les enseignements de l'histoire récente et plus ancienne, qui montrent à l'évidence que cet État est prêt à écraser toute opposition, par la force s'il le faut, pour satisfaire ce qu'il a déterminé comme étant ses intérêts? Sommes-nous naïfs au point de croire que ces manières de faire ne s'appliqueront pas ici comme ailleurs?

Rappelons-nous que sur le fond de brassage ethnique qui existe aux États-Unis et qui a permis de constituer et continue de construire une idéologie du *melting pot*, deux éléments essentiels demeurent: le fondamentalisme religieux et les comportements bellicistes des pionniers anglo-saxons. Ces deux orientations se renforcent d'ailleurs l'une l'autre et sont particulièrement manifestes chez les dirigeants américains à l'heure actuelle.

Notre proximité géographique devrait nous conduire à exprimer notre opposition avec plus de force que tout autre pays face à des comportements politiques que nous ne partageons pas. Notre faiblesse ne fera que renforcer le mépris que les États-Unis affichent déjà à notre endroit. Par ailleurs, ce n'est pas en étant étroitement associé au gouvernement américain que le gouvernement canadien évitera les attaques de terroristes chez lui, bien au contraire.

Serge Genest
Le 12 décembre 2002

LIBRE OPINION

Se faire passer un sapin

La Société Radio-Canada a annoncé, le 25 octobre dernier, qu'elle venait de vendre une partie de son terrain de stationnement, à l'ouest de la Maison de Radio-Canada, à un promoteur privé afin d'y permettre la construction de 120 condominiums. Le tout pour un montant de 2,4 millions de dollars, destinés à financer sa programmation, s'il faut en croire la responsable des relations publiques de la société d'État...

La construction de la Maison de Radio-Canada, au milieu des années 60, a impliqué la démolition de tout un coin de quartier. Avec l'aval de la Ville de Montréal et du maire de l'époque, Jean Drapeau, c'est tout le Faubourg à m'lasse qui a été rasé et 5000 personnes à faible et modeste revenus qui ont été jetées à la rue! Le projet a fait disparaître 778 logements, une cinquantaine de commerces et une vingtaine d'usines au cœur du centre-sud de Montréal. Le quartier en a été grandement déstructuré socialement et dans son tissu urbain. Malgré tous les efforts déployés par la suite, notamment par les groupes communautaires, afin de revitaliser le quartier, celui-ci ne s'en est jamais remis complètement. Aujourd'hui encore, le territoire radio-canadien constitue un no man's land au cœur du Centre-Sud.

La haute direction de Radio-Canada justifie la transaction par sa volonté de maximiser ses actifs. Depuis quand la profitabilité est-elle devenue la préoccupation centrale de Radio-Canada? Lorsqu'ils se présentent devant la Chambre des communes afin d'obtenir leurs crédits, les représentants de la société d'État argumentent toujours que les cotes d'écoute (et donc la profitabilité) ne doivent pas constituer l'unique critère à l'aulne duquel les élus doivent juger du bien-fondé de son existence. Les exceptions à la froide logique du marché ne tiennent-elles que lorsqu'il s'agit d'obtenir du financement pour la télé-

vision publique? Et est-ce trop demander que Radio-Canada permette aux mal-logés de notre société de bénéficier eux aussi de pareille exception?

Comment la SRC peut-elle, en pleine crise du logement, disposer de terrains acquis aux dépens de la population à des fins strictement mercantiles? N'est-ce pas faire de l'argent, de façon éhontée, sur le dos des propriétaires exploités et des locataires expulsés? Faut-il rappeler que ces derniers n'ont jamais reçu un seul sou d'indemnité?

L'opération 5000 Logements, lancée par la Ville de Montréal il y a maintenant un peu moins d'un an, prévoit la construction de 5000 logements sociaux en deux ans sur l'île de Montréal. Cette opération tarde à se réaliser, et une des raisons de ce retard est la difficulté pour les constructeurs de logements sociaux de trouver des terrains à des prix accessibles, en particulier dans les quartiers centraux de Montréal. Le gouvernement fédéral, qui s'est retiré du financement du logement social depuis 1994, a à cet égard une responsabilité particulière de réserver une part importante de ses terrains excédentaires (et de ceux de ses sociétés d'État) aux promoteurs de logements sociaux.

Par ailleurs, il est pour le moins paradoxal que Radio-Canada, qui célèbre actuellement en grande pompe le 50^e anniversaire de sa télévision, soit atteinte d'un tel trou de mémoire au sujet de l'histoire du quartier qui l'a accueilli et qu'elle semble persister à vouloir ignorer. Radio-Canada a le devoir moral de réparer le tort qu'elle a causé au Centre-Sud, c'est-à-dire de lui redonner au moins une part de ce qu'elle lui a pris par le passé: des logements accessibles pour les personnes à faible et modeste revenus.

On peut en outre remettre en question la façon dont la société d'État s'y est prise afin de procéder à la vente de son terrain. En effet, la

vente du terrain a été confiée à un courtier exclusif plutôt qu'au service de liste publique habituel, réduisant ainsi le nombre de promoteurs pour lesquels l'information était disponible. Procéder en catimini de la part d'une institution dont la mission est d'informer la population canadienne de la manière la plus complète et la plus impartiale possible est pour le moins surprenant.

Voilà un ensemble de raisons qui font en sorte que Radio-Canada doit réviser sans délai son projet de vente afin que celui-ci inclue une part importante de logements sociaux de façon à assurer la mixité sociale du projet. Une coalition, qui compte déjà plus de 80 organismes, s'est formée afin d'appuyer cette revendication: la Coalition de l'Autre Versant. L'Assemblée nationale du Québec, le député provincial de Sainte-Marie-Saint-Jacques, André Boulerice, de même que le chef du Bloc québécois et député fédéral de Laurier-Sainte-Marie, Gilles Duceppe, se sont par ailleurs associés à la coalition afin d'appuyer sa démarche.

Nous espérons maintenant que la haute direction de Radio-Canada ou la ministre responsable de la société d'État, Sheila Copps, parviendront à syntoniser correctement cette nouvelle à caractère local et la prendront en considération.

À moins que Radio-Canada ne soit déterminée, pour Noël 2002, à passer un sapin aux résidents du Centre-Sud et à tous les mal-logés de Montréal. Un sapin de 2,4 millions de dollars!

Margaret Bain, Inter-Loge Centre-Sud;
Florence Creamer, Fédération des OSBL
d'habitation de Montréal; Jean-François
Hallé, Alerte Centre-Sud; Robert
Manningham, Atelier Habitation Montréal;
Éric Michaud, Comité-logement Centre-Sud;
André Noël, Fédération des coopératives
d'habitation de l'île de Montréal

IDÉES

Chronique d'une décrocheuse

Ou pourquoi il est également valable de s'éduquer soi-même

MARIE-ISABELLE THOUIN-SAVARD
Ex-étudiante

En septembre dernier, j'ai commis un acte socialement très étrange: j'ai choisi, après deux années de cégep complètes avec intérêt et un considérable succès académique, de cesser de fréquenter l'école. Une dernière année, à raison d'une quinzaine d'heures de cours par semaine et sans difficultés matérielles, m'aurait menée directement à l'obtention de mon diplôme d'études collégiales (DEC), exigence de base pour accéder au statut de «personne respectable» dans ce pays. Or j'ai renoncé à ce parcours dans le but de combler un désir beaucoup plus primaire, spontané et criant qui faisait rage chez moi depuis un bon moment déjà: celui, après plus de 14 années consécutives investies à temps plein pour me conformer aux exigences du milieu scolaire, de changer de contexte de vie.

La controverse et l'émoi que cette décision a semés dans ma famille et dans mon entourage m'ont fait prendre conscience très distinctement de l'existence d'un lourd joug de peur et de pression sociale qui entoure aujourd'hui le propos de la scolarisation. Cette situation m'apparaît si malheureuse et destructrice que j'ai tenu, en tant que jeune «décrocheuse» qui parcourt actuellement les méandres de la vie à l'extérieur de l'école, à partager mes réflexions à ce sujet. J'espère ainsi apporter une manière de voir plus progressiste sur des conceptions largement répandues et acceptées que nous aurions tous avantage, il me semble, à remettre dès maintenant en question.

L'étroit corridor de la «réussite»

Au moment où le ministère de l'Éducation, cautionné par les croyances de la majorité de la population, tente par divers moyens de hausser les taux de réussite et de diplomation à l'intérieur du temps requis dans les cégeps, ma propre expérience me porte à croire qu'il est pourtant totalement sain pour un jeune de rejeter volontairement l'école de sa vie avant l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. Lorsqu'on réalise que depuis notre naissance, le milieu qui, en plus de notre cellule familiale, nous a le plus fortement influencé, modelé et déterminé est l'école, il me semble naturel de requérir un changement radical dans l'optique de se connaître soi-même et d'explorer le monde plus en profondeur et sous d'autres aspects. Il ne s'agit pas d'appuyer sur «pause», de cesser de réfléchir et de travailler à temps plein dans une usine afin de pouvoir dépenser plus d'argent mais plutôt de continuer à apprendre de façon plus autonome et personnelle, notamment des choses qui ne s'enseignent dans aucune salle de cours.

En ce qui me concerne, avoir abandonné l'école me force à prendre du recul face à plusieurs croyances que j'entretenais jusqu'alors par rapport à la vie et à la société. Ceci m'apparaît très positif à un moment que je ressens profondément comme étant pour moi une croisée des chemins. Devoir travailler au bas de l'échelle pour payer mes factures, côtoyer ainsi toutes sortes de gens qui n'ont aucun lien avec le milieu scolaire et, surtout, pouvoir occuper mes temps libres comme bon me semble sont autant de nouvelles expériences qui me permettent d'élargir ma vision du monde. Aussi, dans un même ordre d'idées, je prévois maintenant de partir voyager à travers les États-Unis pour une période indéterminée cet hiver. Je n'ai tout simplement pas envie de

me lancer dans une voie précise qui déterminera mes activités principales au cours des années à venir avant d'acquiescer une plus grande diversité d'expériences, de la même façon que je ne me sens pas prête à acheter une maison ou à avoir un enfant maintenant.

Je suis tout à fait consciente qu'il s'agit là d'un choix de vie tout à fait personnel et que celui-ci n'est pas en soi préférable à un autre. En effet, si certaines personnes sont par-dessus tout attirées par un domaine précis d'études et décident d'y consacrer leur jeunesse et même leur vie entière, elles font vraisemblablement la meilleure chose pour elles-mêmes. Ce à quoi je m'oppose est plutôt la pensée assez généralisée selon laquelle on ne peut s'accomplir qu'en progressant dans les échelons du statut social. Cette conception donne lieu à une flagrante aliénation collective autour de l'acte d'apprendre: ce dernier étant confiné à un processus rigide et normatif nommé «éducation», nous en limitons la portée à une simple préparation au monde du travail. Désignant cette formation institutionnalisée comme étant le chemin obligatoire à suivre pour tout être humain qui naît à l'intérieur de nos frontières géographiques, nous faisons en sorte de subir notre propre éducation plutôt que de nous la créer et d'en être les maîtres. Presque tous les parents inculquent très tôt à leur progéniture que ce qu'ils doivent placer en priorité absolue durant au moins les 15 premières années de leur vie, dans la mesure où ils souhaitent se croire en droit de se respecter eux-mêmes et d'être respectés par les autres, consiste à se plier docilement à un système de scolarisation traditionnel. Et dès qu'on parle de faire autrement, de prendre possession de sa propre vie en décidant d'occuper son temps de manière différente, on voit poindre la peur, la honte et les psychologues.

Résultat: le spectre de possibilités qu'un individu occidental moyen croit avoir devant soi correspond nécessairement à une extrême limitation de son être et de sa liberté personnelle. La plupart des étudiants au niveau collégial me semblent effectivement dénués de leur soit spontanée et naturelle d'apprendre, qui pourrait rendre l'école si merveilleuse. Ne se sentant ni libres ni responsables de ce qu'ils vivent, ils se retrouvent sur les bancs d'école, blasés et impatients. Puis, renonçant à toute autonomie et initiative intellectuelle — celle-ci n'étant que très rarement valorisée dans le cadre scolaire —, les jeunes ingurgitent docilement le contenu de leurs cours dans l'unique objectif d'obtenir leur diplôme comme les autres, en fournissant un minimum d'effort possible. C'est ainsi que la société de demain s'habitue dès maintenant à se contenter d'investir le plus clair de son temps dans un état d'esprit résigné, morne et machinal, se considérant victime ou comédien de son propre cheminement.

Ne voulant ni apporter mon appui ni m'identifier à cette façon de vivre déplorable, j'ai délibérément choisi de faire fi des conventions et de croire plus en moi que dans les privilèges sociaux qu'un DEC pourrait m'apporter. Toutefois, je ne saurais être parfaitement honnête qu'en avouant une certaine insécurité face à ce que l'avenir me réserve: les doctrines sociales décrites ci-dessus monopolisent toujours une petite place dans mon cerveau, y créant quelquefois de la peur et de la confusion.

Mais bien au-dessus de tout ça, je me sens incroyablement libérée et intègre. Et mon plus grand souhait, pour l'humanité d'aujourd'hui et des générations à venir, est que chacun trouve et suive la voie — quelle qu'elle soit — de sa vraie liberté et de sa pleine intégrité. Il s'agit, à mon avis non professionnel mais très sincère, des seules conditions réellement dignes d'apporter son sens à l'existence humaine.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La plupart des étudiants au niveau collégial me semblent effectivement dénués de leur soit spontanée et naturelle d'apprendre, qui pourrait rendre l'école si merveilleuse. Ne se sentant ni libres ni responsables de ce qu'ils vivent, ils se retrouvent sur les bancs d'école, blasés et impatients.

L'État québécois et les médecins spécialistes

Le silence assourdissant de la société

Le médecin représente, dans l'imaginaire collectif, la dernière icône de la Grande Noirceur

BERNARD JOUVE

Titulaire de la chaire de recherche du Canada en études des dynamiques territoriales, Université du Québec à Montréal

Le regard de l'étranger sur la situation économique, sociale et politique d'un pays est une pratique et un exercice dont on ne démontrera pas la pertinence. Des travaux d'Alexis de Tocqueville sur la démocratie en Amérique aux *Lettres persanes* de Montesquieu, on connaît l'intérêt qu'il y a à recueillir, quitte à obtenir un résultat parfois décapant sur l'état des institutions analysées et, plus généralement, sur le mode de fonctionnement d'une société, l'avis d'une personne qui découvre un pays. C'est la posture dans laquelle je souhaiterais me placer aujourd'hui en proposant un point de vue «décalé» dans le dossier de la santé publique.

Arrivé depuis un peu plus d'un an au Québec, j'ai pu mesurer, comme tout le monde, l'importance de cette question dans la vie politique du Québec. A n'en pas douter, la campagne des prochaines élections provinciales de 2003 se fera en grande partie sur ce dossier très épineux, qui renvoie à l'est vrai à des choix de société différents, portés par l'Action démocratique du Québec, d'une part, et les partis de gouvernement classiques que sont le Parti québécois et le Parti libéral du Québec, d'autre part.

On voit depuis plusieurs mois s'envenimer les relations entre le ministre Legault et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), ce syndicat qui représente les intérêts du sommet de la hiérarchie médicale ayant décidé d'opter pour une grève du zèle en réaction au projet de loi 142 des pouvoirs publics, qui vise à donner aux régions les moyens de mieux répartir les médecins spécialistes sur leur territoire. Pour le Dr Yves Dugré, président de la FMSQ, cette loi serait trop «contrôlante» (*Le Devoir*, 11 décembre 2002). Cette déclaration a de quoi surprendre car l'argument est en quelque sorte tautologique: l'appareil législatif est par définition normatif, donc contrôlant.

Dans les démocraties libérales, c'est la fonction même de la loi que de donner les moyens à la puissance publique d'user de cette possibilité lorsqu'elle juge qu'il en va de l'intérêt général. Le président Dugré doit donc changer de registre s'il veut se faire entendre de la population et des malades qui attendent en région.

La situation de la santé publique au Québec est caractérisée par un mode de négociation entre la puissance publique et le corps des médecins, que les politologues qualifient de corporatiste. En échange du monopole de la représentation des intérêts d'un groupe social donné, un syndicat (en l'occurrence celui des médecins spécialistes) se voit associer à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique publique.

L'un des meilleurs spécialistes de la question, le politologue P. Schmitter, de l'Institut universitaire européen de Florence, définit le corporatisme comme «un système de représentation des intérêts dans lequel les éléments constitutifs sont organisés en un nombre limité de catégories singulières, obligatoires, non concurrentielles, hiérarchiquement ordonnées et différenciées selon leurs fonctions, catégories reconnues, autorisées (voire créées) par l'État auquel on a concédé un monopole de représentation bien précis à l'intérieur de leurs catégories respectives en échange d'un droit de contrôle sur la sélection de leurs dirigeants et l'articulation de leurs revendications et de leurs soutiens».

La FMSQ et le gouvernement provincial se trouvent bien dans cette situation qui a produit des effets remarquables durant la Révolution tranquille mais qui pose problème actuellement. Je ne discuterai pas ici de la proposition de loi ADQ de faire voler en éclats la représentation syndicale, accusée de tous les maux.

Force est de constater en tout cas que la FMSQ ne remplit plus sa part du contrat: elle ne soutient plus

les pouvoirs publics même si elle continue de profiter du monopole de la représentation.

Le silence de la société civile

Dans ce dossier, un point ne manque pas de surprendre l'observateur: jour après jour, l'atonie de la société civile québécoise, qui ne s'émeut pas, ne revient pas, qui fait preuve d'un silence assourdissant.

On peut objecter que cette société civile s'exprimera prochainement lors des élections provinciales générales et qu'on entendra sa voix à ce moment-là. D'aucuns prévoient même qu'un hurlement sortira des urnes en cas de victoire de l'ADQ. Il reste que la situation de la santé publique existe depuis des années et que, pour autant, l'atonie est constante. Question de culture, me rétorquera-t-on: le «Québécois» n'aime pas le conflit et est d'un «naturel» patient (si on ose le jeu de mots).

On peut avancer une autre interprétation de cette absence totale de mobilisation collective venant de la société civile sur le dossier de la santé, une interprétation plus sociologique, voire anthropologique: le corps des médecins, en tant que groupe social, représente, dans l'imaginaire collectif, dans les représentations des Québécois, la dernière icône de la période historique connue sous l'appellation de Grande Noirceur.

On ne change pas souvent d'icône, et lorsqu'une société le fait, c'est souvent dans la douleur. Les médecins représentent non seulement la figure emblématique du notable mais aussi l'un des piliers d'un ordre social datant d'il y a plus d'un demi-siècle. La société québécoise a fortement évolué durant cette période: la Révolution tranquille lui a permis de s'emanciper politiquement, économiquement, de se doter de nouvelles élites, mais elle n'a pas changé son rapport aux médecins.

La Révolution tranquille s'est traduite par une laïcisation de la société; par contre, elle n'a pas remis en ques-

tion la notabilité et la position sociale de l'élite médicale. C'est ce qui explique l'impression d'isolement du ministre Legault dans les négociations avec la FMSQ. La politique repose sur la mise en scène, la théâtralisation des relations entre les protagonistes. Cependant, dans le cas du dossier de la santé, la salle est vide, et personne n'applaudit ou ne siffle les acteurs sur la scène. En effet, comment la société québécoise pourrait-elle désapprouver la prestation des médecins et appuyer la politique de François Legault, qui se comprend parfaitement du point de vue de l'équité et de l'égalité du traitement des citoyens devant la loi?

Ce qui se joue dans ce dossier, c'est non seulement l'issue du rapport de force entre un gouvernement et un groupe social organisé politiquement (en soi, il n'y a là rien de très original) mais, plus fondamentalement, la transformation interne de la société civile dans son rapport à ce qui a constitué l'un des symboles d'un ordre politique et social que l'on pensait révolu.

A ce titre, les négociations entre les pouvoirs publics et la FMSQ constituent un formidable analyseur de l'évolution de la société québécoise et du développement de son État à partir des années 50. L'État québécois a grandi très vite, il a fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'innovation que lui envie de nombreux pays. Cependant, sur certains dossiers comme la santé, il reste prisonnier de rapports sociaux internes à la société québécoise. La coexistence d'éléments de modernité et de tradition n'est donc pas l'apanage des sociétés des pays en développement.

On voit bien cependant que dans le cas présent, c'est l'intérêt général qui se heurte au mur de la tradition et du respect d'un groupe social qui représente l'élite médicale et dispose toujours d'une aura qu'il a depuis longtemps perdue ailleurs. Ce qui se joue finalement dans ce dossier, c'est le choc entre deux formes de légitimité sociale et politique: la légitimité traditionnelle (dont bénéficient les médecins spécialistes) et la légitimité de l'État.

Reste donc à savoir à qui la société civile québécoise reconnaît le droit de définir l'intérêt général et de l'imposer, y compris par le biais de mesures «contrôlantes».

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (rigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Benoît Munger (responsable du site Internet); Josée Boileau, Julie Carpentier (sports); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable); Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information); Dominique Remy, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cormier (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Nelson Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christine Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, FALMATIC, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage); Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dufourcourt; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables); Céline Puroy, Germain Haecq (contrôleur); Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative); Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

calcul de la péréquation qui coûte 479 millions au Québec cette année. «Je suis très déçue de la ren-contre», a-t-elle déclaré à sa sortie.

Sa collègue ontarienne Janet Ecker a été moins tranchée. «La bonne nouvelle est que M. Manley a été très ouvert à l'endroit des questions soulevées par les ministres. La mauvaise nouvelle est que nous n'avons pas encore de chèque pour la santé.»

Tous les ministres espèrent une décision finale lors de la conférence des premiers ministres qui, fin janvier ou début février, sera consacrée à l'examen du rapport Romanow sur l'avenir du système de soins de santé.

Cet automne, M. Manley prévoyait pour l'année 2002-03 un surplus de seulement un milliard et une réserve pour éventualités de trois milliards, un chiffre que les provinces mettent en doute.

Celles-ci s'étaient d'ailleurs présentées à la réunion en exigeant une hausse de cinq milliards de dollars du Transfert social canadien des cette année et sans conditions. Les provinces veulent qu'Ottawa rehausse le Transfert social canadien (TSC) afin que la contribution fédérale représente 18 % des dépenses publiques en santé, comme c'était le cas en 1994-95. Cela signifierait une hausse totale d'environ 25 milliards en quatre ans et équivaldrait à 1,2 milliard de plus pour le Québec cette année.

Les provinces entendent maintenir la pression car elles sont convaincues qu'Ottawa a la marge de manœuvre nécessaire. Elles en veulent pour preuve les données contenues dans la dernière édition de la revue financière du ministère fédéral des Finances. Selon celle-ci, l'excédent budgétaire d'Ottawa d'avril à septembre 2002 a atteint les 7,8 milliards, comparativement à 14,2 milliards pour la même période l'an dernier.

M. Chrétien a toutefois été clair dans ses entrevues de fin d'année accordées aux réseaux de télévision. «Le pays est en meilleure position et ça va nous donner de l'espace. Mais est-ce qu'on sera capables de donner 15 milliards de dollars en trois ans comme le demande [Roy] Romanow? J'en doute», a-t-il dit à Radio-Canada.

De plus, M. Chrétien se montre intéressé à inscrire à la Loi canadienne sur la santé une sixième condition qui exigerait une plus grande imputabilité des gouvernements en échange d'une hausse des transferts fédéraux pour les années à venir, une suggestion du rapport Romanow.

Cette idée n'est pas très populaire auprès des provinces. «L'argument de l'imputabilité est un peu une diversion. Nous sommes tous déterminés à dépenser dans le domaine de la santé les fonds destinés à la santé», a dit Mme Ecker. Le Manitobain Gregory Selinger a indiqué que les provinces sont prêtes à rendre des comptes, mais à leur population.

Le Québec et l'Alberta ont déjà indiqué qu'elles pourraient refuser les fonds fédéraux s'ils étaient assortis de conditions. Les autres provinces sont moins catégoriques. Le rapport Romanow recommandait au fédéral d'injecter 15 milliards de dollars dans le système de santé d'ici trois ans, dont 8,5 milliards en transferts conditionnels au cours des deux prochaines années.

Le TSC, destiné à la santé, à l'aide sociale et à l'éducation postsecondaire, totalisait 18,3 milliards l'an dernier. Il devrait être de 19,1 milliards cette année, pour atteindre 21 milliards en 2005-06.

Mme Marois, pour sa part, avait une autre source de mécontentement. Ottawa refuse de retarder l'application d'une formule de péréquation revue et corrigée qui se traduit, pour le Québec, par 479 millions de dollars de moins en transferts fédéraux.

A cause d'une erreur de calcul qui a perduré pendant des années, Ottawa a versé trop d'argent à certaines provinces. Lorsque l'erreur a été découverte, le fédéral a décidé de réclamer une partie des sommes à certaines provinces, soit l'Ontario et le Manitoba, sur une période de dix ans. Pour les autres, on a effacé l'ardoise, en annonçant toutefois qu'on corrigerait l'erreur et que, du coup, les provinces devaient s'attendre à moins d'argent pour cette année et à l'avenir. L'annonce est survenue en septembre, brouillant sérieusement les prévisions budgétaires de Québec.

Mme Marois voulait que la correction soit appliquée de façon graduelle, sur une période de dix ans, afin d'atténuer le choc «brutal» sur ses finances. M. Manley a refusé. «Mme Marois m'a demandé de continuer de faire une erreur que le système de perception faisait depuis plusieurs années. Elle veut que je continue à donner trop d'argent [au Québec]. Je ne peux pas faire ça, ce [ne serait] pas juste pour les autres provinces», a-t-il offert en guise d'explication.

Après avoir menacé de combler ce manque à gagner au moyen d'une hausse d'impôt, Mme Marois a indiqué hier, comme M. Landry à Québec, qu'elle trouverait les fonds à même ses budgets de dépenses. Mais elle était furieuse et ne l'a pas caché, disant le Québec victime d'un «manque d'équité».

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par l'imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

PROSTITUTION

L'animateur Robert Gillet, qui se clame innocent, est parti en vacances hier après avoir convenu avec la direction de CJMF (FM 93) de se retirer des ondes

SUITE DE LA PAGE 1

Les suspects devront comparaître en cour le 12 février prochain et répondre à des accusations d'avoir sollicité les services sexuels d'une mineure contre rétribution, conformément à l'article 212.4 du Code criminel. S'ils sont reconnus coupables, ils sont passibles d'une peine d'emprisonnement de cinq ans. Il n'est pas exclu que d'autres accusations soient portées contre eux.

Parmi les gens d'affaires qui auraient été clients de ces adolescentes et qui font l'objet d'accusations, on trouve les noms de Jacques Racine, propriétaire d'une chaîne de pharmacies, Charles Nourcy, un restaurateur, et Yvan Cloutier, ex-président du Carnaval de Québec et candidat libéral défait dans Limoilou à l'élection de 1994. Les autres sont Georges Tannous, Anthony Torbey, Salim Chouery, Claude Mailloux, Rahman Abdul Kharamandech, Ioannis Balalas et Ahmad Cheriam.

Quant au plus connu du groupe, le *morning man* Robert Gillet — un des animateurs de radio les plus populaires de la capitale depuis des décennies —, il clame son innocence. Il est parti en vacances, hier, après avoir convenu avec la direction de CJMF (FM 93) de se retirer des ondes «pour une période de temps indéterminée».

La police de Québec a indiqué, en conférence de presse hier, qu'elle était sur la piste du gang de rue Wolf-Pack depuis plusieurs mois déjà. Au total, neuf

proxénètes du gang ont été arrêtés et devront quant à eux répondre à diverses accusations: proxénétisme, prostitution de mineurs, agressions, trafic de stupéfiants, voies de fait, etc. La police a établi un lien «direct» entre ce gang et les motards criminels Hells Angels, mais elle n'a pas voulu en dire plus sur la nature des relations entre eux.

Les 17 jeunes filles prises au piège du Wolf-Pack ont été retirées du milieu par la police et confiées à la Direction de la protection de la jeunesse, après avoir raconté aux enquêteurs les sévices qu'elles ont subis et avoir décrit le fonctionnement du réseau. La police n'exclut pas la possibilité que d'autres jeunes filles soient impliquées dans le réseau et qu'elles gardent le silence de crainte de représailles.

Ces adolescentes étaient des «jeunes filles de bonne famille», a dit la police, et étaient recrutées de différents façons: à l'école, dans les centres commerciaux et les partys hip-hop. On leur offrait d'abord des cadeaux pour les apprivoiser et s'en faire des amies, avant de les intimider, de les agresser et de les menacer si elles n'acceptaient pas de se prostituer. Les jeunes filles pouvaient rapporter chacune jusqu'à 2000 \$ par semaine au gang et, dans bien des cas, ne conservaient pas un sou pour elles.

Les membres du gang de rue qui font l'objet d'accusations sont André Pelissier, Nerva Lovinski, Georges Radwanli, Jean Pierrin, Pierre de Bellefeuille Téchelet, Jean Fandal Denizard, Jean-Max Dolcine et Clément Karera.

La prostitution comme mode de survie

«Premier arrêt» aide les jeunes qui débarquent à Montréal à ne pas tomber dans le piège de la drogue, de la prostitution et de l'itinérance

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La prostitution juvénile guette les jeunes dès qu'ils mettent un pied hors de l'autocar au terminus Berri-UQAM.

André Beaudot, directeur du programme Premier arrêt, a remarqué l'an dernier une dizaine d'hommes d'âge mûr qui rôdaient dans la station, toujours prêts à offrir des friandises et à engager la conversation avec des jeunes filles qui visitaient Montréal pour la première fois.

Les gangs de rue ne sont pas en reste. Ils font aussi du repérage, pour dénicher des filles ou des vendeurs de drogue. Leur capacité de recrutement est phénoménale. M. Beaudot se souvient qu'une jeune autochtone de 23 ans qui avait quitté la Gaspésie s'est retrouvée dans un réseau de prostitution «en l'espace de quelques jours». Il avait réussi à garder le contact avec elle et l'a fait sortir du réseau en l'espace de deux semaines.

Telle est la mission de Premier arrêt, un projet d'aide et de référence pour éviter que les jeunes qui «débarquent» à Montréal ne tombent dans les pièges de la drogue, de la prostitution et de l'itinérance. Le groupe prend contact avec 40 000 jeunes bon an mal an et parvient à tisser une relation d'aide avec 2000 d'entre eux. De ce nombre, environ une trentaine pratiquent les métiers du sexe. Surtout des femmes, dont la moyenne d'âge se situe entre 18 et 22 ans. «Pour la plupart d'entre elles, ce n'est pas une solution mais un mode de survie», dit-il.

Difficile de chiffrer l'ampleur de la prostitution à Montréal, encore plus quand elle implique des mineurs. Le Service de police de Montréal (SPVM) dispose de maigres statistiques. Les poli-

ciers ont réalisé 250 interventions contre les prostituées de rue cette année dans les quartiers chauds de la métropole. «Il y avait moins de dix juvéniles», affirme Yves Riopel, commandant à la section moralité alcool et stupéfiants. Impossible de chiffrer l'importance des réseaux qui fonctionnent sur appel, dans l'anonymat d'un motel ou d'une résidence privée.

Les enquêtes sur la prostitution juvénile sont très complexes, reconnaît M. Riopel. «L'infiltration de ces groupes est difficile. Ce sont des cercles excessivement fermés.» Pour mener à bien leurs enquêtes, les enquêteurs doivent obtenir l'aide des victimes. «La meilleure chose à suggérer aux jeunes filles prises dans cet engrenage, c'est justement de dénoncer. C'est comme ça que nous obtenons des informations et que nous sommes en mesure d'agir», explique-t-il.

Mais selon Jacques Moise, les opérations policières contre les clients, dans la rue, contribuent à marginaliser davantage les mineurs pris au piège de la prostitution. Par crainte de se faire épingle, et pour éviter de subir la honte d'une arrestation, ces jeunes sont beaucoup plus enclins à laisser la rue pour se tourner vers les réseaux. Or ces réseaux sont tous sous l'emprise de gangs criminels, dit M. Moise, spécialiste de la prostitution juvénile et auteur. «C'est même devenu plus facile de faire partie d'un réseau que d'aller dans la rue à cause de la répression. C'est un effet pervers qui permet aux réseaux de devenir plus grands», dit-il.

Les jeunes parlent peu de leur expérience, sauf lorsqu'ils sont devenus des adultes. Résultat? Les réseaux opèrent en toute quiétude. L'arrestation de deux prêtres américains, cet été à Montréal, et celles de mardi à Québec font figure d'exceptions qui confirment la règle.

N₂O

«Il faudrait interdire ce gadget inutile»

SUITE DE LA PAGE 1

de voitures avant de revenir aux taux de pollution urbaine qui nous étouffaient dans les années 70.

Mais c'était se jouer un bien mauvais tour: en effet, en voulant nous donner un air un peu plus pur en ville, nous avons contribué un peu plus au réchauffement du climat, transférant et diluant en somme notre problème d'environnement urbain au reste de la planète, explique André Bélisle, porte-parole de l'Association québécoise pour la lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

Le réchauffement prolongé des moteurs en hiver est un phénomène dont tiennent compte certains constructeurs automobiles. Certains installent le convertisseur très près du moteur afin que les gaz n'aient pas le temps de refroidir en circulant dans le système d'échappement. D'autres doublent cette section du système d'échappement avec des produits synthétiques et une double paroi afin d'éviter la déperdition de chaleur et d'accélérer d'autant le réchauffement du convertisseur.

Les études préliminaires de l'EPA indiquent que les émissions de protoxyde d'azote pourraient représenter le sixième de tous les gaz à effet de serre émis par les voitures. Entre 1990 et 1996, aux États-Unis, les émissions de N₂O seraient passées de 36,7 millions à 54,7 millions de tonnes. Le phénomène a été ralenti par le fait que le renouvellement du parc auto est plus lent chez nos voisins parce qu'au sud, les véhicules durent plus longtemps. Au Canada, le phénomène serait proportionnellement plus intense parce que la proportion de véhicules avec convertisseur serait en principe plus élevée.

Les études de l'EPA ont démontré qu'une voiture qui fait environ 12,3 litres aux 100 kilomètres (19 milles au gallon) émet, en marche, 0,27 gramme de N₂O, soit le tiers des émissions d'oxyde d'azote autorisées. Mais parce que le protoxyde d'azote n'est réglementé ni aux États-Unis ni au Canada, les émissions de ce puissant GES n'ont jamais été inventoriées pour chaque véhicule, comme le sont les autres contaminants atmosphériques réglementés (monoxyde de carbone, oxyde

des températures inférieures à -15 °C pourrait doubler, voire tripler la période de réchauffement d'un convertisseur catalytique. Cette période serait d'environ deux à trois minutes par temps froid lorsqu'on fait chauffer le véhicule en roulant immédiatement après le démarrage. Mais elle s'allongerait à six, sept, voire huit ou neuf minutes lorsqu'on laisse chauffer le moteur au ralenti, ce qui se produit lorsqu'on utilise le démarreur à distance.

Le réchauffement prolongé des moteurs en hiver est un phénomène dont tiennent compte certains constructeurs automobiles. Certains installent le convertisseur très près du moteur afin que les gaz n'aient pas le temps de refroidir en circulant dans le système d'échappement. D'autres doublent cette section du système d'échappement avec des produits synthétiques et une double paroi afin d'éviter la déperdition de chaleur et d'accélérer d'autant le réchauffement du convertisseur.

Les études préliminaires de l'EPA indiquent que les émissions de protoxyde d'azote pourraient représenter le sixième de tous les gaz à effet de serre émis par les voitures. Entre 1990 et 1996, aux États-Unis, les émissions de N₂O seraient passées de 36,7 millions à 54,7 millions de tonnes. Le phénomène a été ralenti par le fait que le renouvellement du parc auto est plus lent chez nos voisins parce qu'au sud, les véhicules durent plus longtemps. Au Canada, le phénomène serait proportionnellement plus intense parce que la proportion de véhicules avec convertisseur serait en principe plus élevée.

Les études de l'EPA ont démontré qu'une voiture qui fait environ 12,3 litres aux 100 kilomètres (19 milles au gallon) émet, en marche, 0,27 gramme de N₂O, soit le tiers des émissions d'oxyde d'azote autorisées. Mais parce que le protoxyde d'azote n'est réglementé ni aux États-Unis ni au Canada, les émissions de ce puissant GES n'ont jamais été inventoriées pour chaque véhicule, comme le sont les autres contaminants atmosphériques réglementés (monoxyde de carbone, oxyde

FAIM

SUITE DE LA PAGE 1

l'Amérique centrale sortira enfin de son sous-développement.

Les faits sont tirés d'un numéro du *Tico Times*, un hebdo de langue anglaise au Costa Rica, dont l'édition de la semaine suivante relevait une énième déclaration du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies sur les incessantes crises alimentaires qui sévissent dans l'isthme, cette petite Afrique des Amériques.

Selon l'organisation onusienne, ce sont au total près de sept millions de personnes dont les besoins alimentaires ne sont pas comblés dans la région. Un individu sur cinq. Dans l'immédiat, indiquait le PAM en octobre dernier, au moins 1,5 million de personnes ont d'urgence besoin d'aide alimentaire après avoir perdu leurs récoltes à la suite des sécheresses — entrecoupées par l'impact dévastateur de l'ouragan Mitch en 1998 — qui persistent depuis cinq ans.

«Nous ne pouvons présentement venir en aide qu'à peine plus de la moitié de cette population vulnérable, affirmait Francisco Roque, directeur régional du PAM pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Nos mains sont liées parce que nous n'avons pas les ressources pour aider les autres.»

Le PAM le répète régulièrement, lui qui avoue son impuissance à répondre avec toute l'efficacité qu'il faudrait aux urgences alimentaires qui sévissent aux quatre coins de la planète — et dont la moindre n'est pas la «crise sans précédent», dit le PAM dans un récent cri d'alarme, qui menace 38 millions d'Africains.

Une étude intitulée *L'Amérique centrale 2020*, commandée par l'Union européenne et l'Agence du développement international des États-Unis, indique que seulement dix millions de Centre-Américains (sur 36 millions d'habitants) peuvent être considérés comme de «vrais consommateurs». Une demande totale qui est inférieure à celle de la ville de Mexico, qui compte plus de 20 millions d'habitants. C'est qu'au Salvador, au Guatemala, au Nicaragua et au Honduras, la pauvreté affecte au moins 50 % de la population (le Costa Rica et le Panama font figure d'exception relative). L'économie régionale est anémique: le café est le principal produit d'exportation de l'Amérique centrale, mais cette dernière en vend moins que le Vietnam.

Le Guatemala, qui tente laborieusement depuis 1996 de sortir de 36 ans de guerre civile, vit dans l'indifférence quasi générale une situation particulièrement grave. Il est le pays d'Amérique latine où la malnutrition chronique est la plus grande, selon les chiffres du PAM, affectant 47 % des enfants de moins de cinq ans. La famine a tué plus de 125 enfants dans l'est du pays depuis l'été 2001.

Se greffe aux désastres naturels l'incurie notoire des élites d'affaires et des gouvernements. Statistique probante mentionnée par la revue *The Economist*: seulement un Guatémalteque sur cinq fréquente l'école secondaire, alors que Ciudad Guatemala, la capitale, est la ville au monde à compter le plus d'hélicoptères par personne.

Petite, vulnérable, désunie

Un nouveau projet de développement économique régional, le plan Puebla-Panama, a été mis en avant par le président du Mexique, Vicente Fox, ancien cadre supérieur de Coca-Cola, à qui le rebelle zapatiste tapi au Chiapas, le sous-commandant Marcos, a souvent reproché de vouloir créer une «démocratie de consommateurs et de supermarchés». Il existe bien depuis 1960 un Marché commun de l'Amérique centrale, mais il n'a jamais véritablement pris son envol.

L'ambitieux plan Puebla-Panama reliait neuf États pauvres du sud du Mexique à l'Amérique centrale en construisant routes et réseaux d'électricité et de télécommunications, en créant aussi des pôles de développement, notamment dans l'industrie agroalimentaire. Tout à fait dans les cordes du Grupo Robles.

Le plan dresse par ailleurs une longue liste d'épicerie dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et de l'investissement. Mais ses détracteurs s'attendent à ce que ses prétentions sociales restent lettre morte et craignent que le plan Puebla-Panama, pure décoction néolibérale, ne produise finalement qu'un clone de la croissance industrielle qui a transformé la frontière du Mexique avec les États-Unis, où ont fleuri les *maquiladoras*, en désastre social et environnemental. Et qu'en définitive le PAM sera forcé encore longtemps de lancer des cris d'alarme.

d'azote et hydrocarbures). Et comme le gaz carbonique n'a, lui non plus, jamais été considéré comme un contaminant — ce que changera la ratification du protocole de Kyoto —, la somme des GES émis par les voitures pourrait éventuellement faire l'objet d'études exhaustives adaptées à notre climat, où le facteur froid n'est pas négligeable, précise Michel Souigny. Ce dernier estime d'ailleurs qu'il serait fort judicieux d'étudier les rejets des voitures en hiver, au ralenti ou en marche, afin de pouvoir mettre au point des recommandations précises pour les constructeurs et les conducteurs.

Pour André Bélisle, de l'AQLPA, l'importance des rejets de N₂O est telle qu'il «faudrait interdire ce gadget inutile qu'on peut avantageusement remplacer, et de façon plus écologique, en branchant la voiture quelques heures» ou en engageant le véhicule immédiatement sur la route après le démarrage du moteur pour réduire sa période de réchauffement.

Les constructeurs pourraient aussi, estime Michel Souigny, limiter à quelques minutes par heure le fonctionnement des démarreurs à distance, un gadget que les Américains utilisent l'été pour refroidir leur voiture au lieu de la garer à l'ombre...

Si on fait l'hypothèse qu'une personne utilise un démarreur à distance pendant un total de dix heures au cours de deux mois d'hiver, ces dix heures de ralenti au froid équivalent à beaucoup de rejets de N₂O, toujours en tenant compte du fait que ce gaz est 320 fois plus puissant que le gaz carbonique. De combien cela augmente-t-il réellement les rejets d'une voiture sur une base annuelle? Beau cadeau qu'Environnement Canada pourrait faire à la planète afin de stimuler le débat sur la réduction individuelle des gaz à effet de serre. Chaque Canadien en rejette en moyenne cinq tonnes par année, et comme la cible consiste en une réduction de 31 % d'ici 2010, certains pourraient commencer par là...